

MERIEM CHORFI
« Le nombre de
mineurs internés
est très faible »

P 2

5 DOSSIERS AU MENU DU CONSEIL DES MINISTRES

Les directives du président Tebboune

En présidant ce dimanche une réunion du Conseil des ministres consacrés à des exposés relatifs à plusieurs secteurs, le Président Tebboune a ordonné la mise en œuvre de certaines mesures. Aussi lors de ce conseil, ont été abordées la question du projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés relatifs au suivi de l'état d'avancement du programme de développement des énergies renouvelables, à l'actualisation du parc des smartphones et au barrage vert. P 3

AÏD EL FITR
**L'ANCA appelle
au strict respect
de la permanence**

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a appelé, dimanche dans un communiqué, tous les commerçants et opérateurs économiques inscrits sur les listes de permanence de l'Aïd El Fitr au strict respect de ce programme, en vue d'assurer la continuité du service public.

P 4

EXPORTATIONS HORS
HYDROCARBURES
**L'Anexal prévoit une
nette hausse en 2024**



Le Conseil national consultatif de promotion des exportations se réunira très prochainement pour passer en revue les résultats des conclusions des différentes propositions des exportateurs. C'est ce qu'a indiqué, dimanche, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Tarek Boulmerka.

P 5

HABITAT
**Belaribi veut la finalisation
des opérations AADL 2
pour lancer le projet
AADL 3**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé une réunion à Alger ce lundi, regroupant les cadres de son ministère et les responsables de l'Agence Algérienne pour le Développement du Logement (AADL), exprimant son souhait d'en finir avec le programme AADL 2.

P 2



RETARD DANS LES LIVRAISONS DES
VÉHICULES ET PUBLICITÉ MENSONGÈRE

**Les concessionnaires
mis en demeure** P 3

ENERGIES

**Sonatrach signe un nouvel
accord de partenariat avec
TotalEnergies** P 2

REGISTRE DU COMMERCE

**Création d'un code
pour l'activité de
crowdfunding** P 4

ALGER

Une fabrique clandestine de friandises fermée

Des éléments de la Gendarmerie nationale à Khe-raïcia dans la wilaya d'Alger, ont mis un terme à l'activité d'un atelier de fabrication de friandises (halkouma, chocolat, et pain traditionnel) impropres à la consommation humaine, selon un communiqué du même corps de sécurité, rendu public ce dimanche. Les produits étaient fabriqués dans des conditions désastreuses (manque d'hygiène, confusion entre produits et matières premières et non- respect des conditions de conservation ». La marchandise a été détruite et « Un dossier judiciaire a été constitué contre un prévenu et transmis aux autorités judiciaires compétentes ». Le communiqué précise que cette opération intervient « par la mise en œuvre d'une patrouille spéciale de surveillance générale de la région et du suivi de l'activité d'ateliers spécialisés dans la production et le conditionnement de produits destinés à la consommation humaine.

MARCHÉ PARALLÈLE

L'Euro renoue avec la barre des 240 dinars

Les cotations commerciales de la Banque d'Algérie, valables du 4 au 8 avril 2024, indiquent que l'euro s'échange à un taux s'élevant à 145.89 dinars algériens pour l'achat et à 145.96 dinars algériens pour la vente. Au Square port-Said, la monnaie européenne maintient des niveaux élevés, affichant 238.00 dinars à l'achat et 240.00 dinars à la vente. Le dollar américain, lui, se négocie sur le marché officiel de la Banque d'Algérie, à 134.41 dinars algériens pour l'achat et à 134.42 dinars algériens pour la vente. Au marché parallèle, le tableau de bord du Dollar affiche 221.00 dinars algériens pour l'achat et 223.00 dinars algériens pour la vente. Pour sa part, la Livre sterling s'échange à un taux d'achat de 170.18 dinars algériens et un taux de vente de 170.24 dinars algériens. Et affiche 275.00 dinars algériens pour l'achat et 277.00 dinars algériens pour la vente, à la banque centrale.

ENERGIES

Sonatrach signe un nouvel accord de partenariat avec TotalEnergies

Dans un communiqué publié ce lundi, le groupe pétrolier public Sonatrach a annoncé la signature d'un nouvel accord de partenariat avec le groupe TotalEnergies.

Selon le communiqué, ce protocole d'accord marque la volonté des deux parties à consolider le partenariat et élargir leur coopération : « Ce protocole s'inscrit dans la perspective de la réalisation d'un programme de travaux visant à

apprécier et développer les ressources d'hydrocarbures de la région Nord-Est de Timimoun, en synergie avec les installations de traitement existantes dans la région. Le Protocole d'Accord a pour objet de définir le cadre de coopération entre les

parties, dans l'objectif de conclure un contrat d'hydrocarbures sur la zone d'intérêt identifiée, sous l'égide de la loi n°19-13 régissant les activités hydrocarbures » rapporte la même source.

AIR ALGÉRIE

Vers une baisse du prix des billets

Sur instruction du président-directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, une commission interne à la compagnie a été mise en place dans l'objectif d'élaborer une étude sur les tarifs des billets d'avion. C'est ce que révèle sur

sa page officielle Facebook, le député de la wilaya d'Oran, Kada Nedjadi. Selon la même source, cette commission a deux mois pour rendre ses conclusions. « L'objectif de cette initiée est de réduire les prix des billets d'avion

pour préserver le pouvoir d'achat des clients, tout en prenant en considération le volet économique de la compagnie », précise le député sans donner plus de détails. Notons que lors de son passage, fin mars dernier, devant les

membres de la commission des transports de l'APN, le PDG de la compagnie nationale Hamza Benhamouda a été interpellé au sujet de la cherté des billets notamment sur la ligne Oran-Alicante.

DIASPORA

Trois navires pour permettre à la communauté nationale à l'étranger de passer l'Aïd en Algérie

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, dimanche dans un communiqué, la mobilisation de trois navires pour permettre aux membres de la communauté nationale à l'étranger de passer les fêtes de l'Aïd en Algérie. "Dans le souci d'offrir les meilleures prestations aux membres de la communauté

nationale établie à l'étranger, et conformément aux instructions des hautes autorités du pays, l'entreprise a mobilisé trois navires à pleine capacité pour permettre à un maximum d'Algériens établis à l'étranger de passer les fêtes de l'Aïd dans le pays auprès de leurs familles et de leurs proches", lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, le navire "Tassili II" a trans-

porté de Marseille à Alger 312 voyageurs et 229 véhicules. Le navire affrété Ariadne a, lui, transporté de Marseille à Alger 623 voyageurs et 549 véhicules, tandis que le navire "El Djazair II" a transporté de Marseille à Oran 359 voyageurs et 256 véhicules, selon la même source.

MERIEM CHORFI

« Le nombre de mineurs internés est très faible

Le nombre de mineurs condamnés pour des infractions pénales dans les établissements pénitentiaires algériens est très faible, ce qui reflète l'efficacité et l'efficacité de l'arsenal juridique visant la protection et la promotion de l'enfance en Algérie, a indiqué la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Chorfi. S'exprimant en marge d'un iftar collectif organisé par la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion en coordination avec la délégation nationale à la protection de l'enfance à l'établissement pénitentiaire de Koléa

(Tipaza), à l'occasion de la clôture de la 14e édition de la mémorisation et de la récitation du Coran au profit des détenus, Meriem Chorfi a ajouté que « grâce à une série de mesures adoptées par le législateur algérien, nous avons enregistré un nombre très réduit de mineurs condamnés pour des affaires criminelles purgeant leur peine au niveau des établissements pénitentiaires ». La même responsable a précisé que « l'arsenal juridique vise à protéger les mineurs dans le milieu familial avant de recourir à leur protection dans les quartiers qui leur sont réservés dans les éta-

blissements pénitentiaires ». Les différents programmes initiés au niveau du ministère de la Justice et traduits sur le terrain à travers des accords-cadres signés par la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion avec les secteurs de l'Éducation, de la Formation professionnelle, de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Affaires religieuses, ont donné des résultats encourageants incitant à œuvrer au même rythme pour « atteindre l'objectif ultime de les réintégrer dans la société et d'en faire de bons citoyens » a indiqué Meriem Chorfi.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL Les enjeux Eco Tel: 06 98165554

Gérant Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication Radji Zahir

Siège social 03,Rue Ali Boumendjel Square Port Said , Casbah email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression Centre : SIA

Distribution Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42 Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77 E-mail: agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ovargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

5 DOSSIERS AU MENU DU CONSEIL DES MINISTRES

Les directives du président Tebboune

En présidant ce dimanche une réunion du Conseil des ministres consacrés à des exposés relatifs à plusieurs secteurs, le Président Tebboune a ordonné la mise en œuvre de certaines mesures. Aussi lors de ce conseil, ont été abordées la question du projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés relatifs au suivi de l'état d'avancement du programme de développement des énergies renouvelables, à l'actualisation du parc des smartphones et au barrage vert.

Par Réda Hadi

Selon le communiqué de la Présidence, le président de la République a instruit le Gouvernement de reporter le projet de loi relatif aux wakfs afin d'approfondir son étude et de l'enrichir selon de nouvelles règles de gestion de ce secteur important. Quant au sujet du rapport d'étape sur l'état d'avancement de la numérisation, le Président a noté avec satisfaction les efforts consentis pour augmenter le taux de numérisation des données dans plusieurs secteurs, appelant à davantage d'interactivité et de synergie entre les départements ministériels, notamment en ce qui concerne notre politique économique. Il a par ailleurs exhorté à davantage d'efforts et d'efficacité dans la concrétisation des orientations visant à accélérer la numérisation. S'agissant de l'état d'avancement du programme de développement des énergies renouvelables, le Chef de l'Etat a souligné l'importance du développement des énergies renouvelables, en tenant compte des mécanismes et moyens techniques pour réaliser une transition énergétique étudiée dans ses moindres détails qui tiennent compte des intérêts supérieurs de l'Etat et des énergies disponibles actuellement. En abordant l'actualisation du parc des smartphones, le Premier Magistrat du Pays a ordonné l'élaboration d'un cahier des charges pour le lancement de projets de montage et d'assemblage de télé-

phones portables en Algérie. Et a demandé aussi, l'encouragement de l'investissement dans le secteur des smartphones à travers l'intégration des jeunes compétences algériennes spécialisées, en vue de développer leurs expériences et de consolider leurs expertises, dans le cadre de partenariats aussi bien avec les opérateurs présents sur le marché national qu'avec les étrangers. Concernant le barrage vert, Tebboune a ordonné l'élaboration d'un cahier des charges relatif à la réhabilitation du barrage vert. Et ceci en favorisant la création d'entreprises de jeunes dans le domaine du reboisement, de l'irrigation, de l'entretien et du suivi de l'exploitation. Celui-ci a enjoint d'inclure les régions de dunes, sites touchés par le phénomène de l'avancée des sables, dans la généralisation des arbres du barrage vert. Dans un cadre général, les injonctions du Président témoignent de la présence régulatrice de l'Etat. Rappelons-nous que le président de la République lui-même s'est adressé au peuple algérien et accordé une interview à la presse nationale pour le tenir informé des derniers développements sur la scène nationale et internationale, sur les ambitions de l'Algérie, sur les milliers de projets d'investissement industriels en réalisation et d'autres en voie de l'être qui augurent d'un essor économique qui placera le pays sur une trajectoire ascendante. En somme, les efforts de l'Etat ont pour objectif non seulement de développer le

pays mais surtout que ce développement profite à tous les algériens. Les Algériens qui font leur adieu au mois sacré ont eu à le vérifier dans leur quotidien. Pour une fois, ils n'en sortent ni psychologiquement éprouvé par le stress du manque en disponibilité des produits de large consommation ni pécuniairement essorés par l'inflation que lui font subir les spéculateurs de tous acabits. Ce résultat est à mettre sur le compte d'une politique d'une démarche qui s'est appuyée sur l'analyse préalable et minutieuse du marché, ainsi que sur des préparatifs approfondis accompagnés de mesures proactives pour neutraliser les actions néfastes et prévisibles de lobbies sans foi ni loi qui escomptent toujours faire d'indus profits sur le dos d'une population qu'ils croient à tort livrée à elle-même, sans protection face à leur pouvoir de nuisance. Pour nombre d'observateurs, l'Etat a joué pleinement son rôle dans la régulation du marché en subventionnant ce qui devait l'être et en assurant l'approvisionnement suffisant et le réseau de distribution adéquat à travers la multiplication des marchés de proximité et des points de vente, ainsi qu'un contrôle permanent pour faire respecter la règle de l'offre et de la demande, sans oublier la solidarité étatique manifeste envers les couches démunies et défavorisées en leur fournissant des aides financières, par la mobilisation de la société civile, entre autres.

RETARD DANS LES LIVRAISONS DES VÉHICULES ET PUBLICITÉ MENSONGÈRE Les concessionnaires mis en demeure

Le ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique a appelé ce lundi, dans un communiqué, les concessionnaires exerçant dans le secteur de l'importation des véhicules neufs à respecter les termes et les conditions du cahier des charges adopté par les pouvoirs publics. Le département de Ali Aoun, a dans ce sens, fait savoir qu'il « été destinataire de nombreuses plaintes de la part de citoyens, ayant pour objet, la non livraison dans les délais légaux, de leurs véhicules commandés, conformément aux dispositions des articles 18 et 19 du cahier des charges annexé au Décret Exécutif n° 22-383 du 17 novembre 2022, fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules neufs ». Il a été, également, constaté, selon le même communiqué, que certains concessionnaires agréés ont induit l'opinion public en erreur en faisant de la publicité mensongère, affirmant la disponibilité des véhicules neufs et leur livraison dans les délais légaux. Par conséquent, le ministère exhorte tous les concessionnaires agréés à respecter pleinement le cahier des charges et à se conformer à toutes ses dispositions, notamment celles relatives aux délais de livraison, et le non recours à la publicité mensongère sur la disponibilité des véhicules. « En cas de non-respect de cet engagement, le Ministère prendra les mesures prévues par la législation et la réglementation en vigueur, pouvant aller jusqu'au retrait de l'agrément », a-t-on mis en garde.

HABITAT

Belaribi veut la finalisation des opérations AADL 2 pour lancer le projet AADL 3

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé une réunion à Alger ce lundi, regroupant les cadres de son ministère et les responsables de l'Agence Algérienne pour le Développement du Logement (AADL), exprimant son souhait d'en finir avec le programme AADL 2. En effet, selon un communiqué, Belaribi a révélé l'achèvement du programme AADL 2 dans au moins 38 wilayas, lors d'une réunion consacrée à cet effet, il a également souligné lors

de cette réunion l'importance de terminer toutes les opérations et projets en cours du programme AADL 2. La même source rapporte que le nombre de souscripteurs enregistrés pour ce programme s'élève à 561 688. Sur ce total, 27 112 souscripteurs recevront leurs certifications d'attribution dans les prochains jours, répartis dans 27 wilayas du pays. Dans cette perspective, le ministre Belaribi a insisté sur l'achèvement de cette opération tout en mettant en avant l'accélération des travaux pour

les projets en retard. Cela permettra le lancement du programme AADL 3, selon le communiqué officiel. Ouverture prochaine des inscriptions pour le programme AADL 3 Le ministre du Logement, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, avait annoncé il y a quelques semaines, l'ouverture prochaine des inscriptions pour les souscripteurs au programme AADL 3. En effet, Belaribi avait précisé lors de sa visite de supervision à Tamanrasset que les walis ont été contactés pour al-

louer des quotas immobiliers en vue de concrétiser le programme de logements en vente par location « AADL 3 ». De plus, le ministère du Logement, de l'Urbanisme et de la Ville, a récemment annoncé une nouvelle phase dans le programme de logement en Algérie. Cette annonce concerne spécifiquement les inscriptions pour le programme AADL 3. Cette décision intervient dans le cadre des efforts continus visant à répondre aux besoins croissants en logement dans le pays.

REGISTRE DU COMMERCE
Création d'un code pour l'activité de crowdfunding

Un code d'activité spécifique aux conseillers en investissement participatif (crowdfunding) a été créé au registre du commerce, a annoncé dimanche, dans un communiqué, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob).

Il s'agit du code d'activité 612.212 créé au registre du commerce pour exercer l'activité du conseiller en investissement participatif, conformément à l'arrêté du ministre des Finances daté le 4 septembre 2023 portant approbation du Règlement de la Cosob n 23-01 du 12 avril 2023 qui fixe les conditions d'agrément et d'exercice des conseillers en investissement participatif, explique la même source.

Ainsi, "tous ceux qui souhaitent obtenir l'agrément de la Cosob pour exercer cette activité sont appelés à faire figurer le code d'activité 612.212 dans les documents légaux nécessaires requis à cet effet, afin de s'assurer que les conditions d'exercer cette activité sont réunies conformément aux textes applicables", selon le communiqué.

La Cosob fait observer aussi que cette activité "est une activité organisée soumise à l'agrément préalable de la commission", et qu'une plateforme électronique spéciale a été mise en place pour le dépôt des demandes d'agréments à l'adresse www.crowdfunding.dz.

Pour rappel, l'activité principale du conseiller en investissement participatif est de créer et de gérer des plateformes de conseil en ligne dans le domaine de l'investissement participatif, et d'investir des fonds publics dans des projets d'investissement participatif.

Les fonds investis dans un projet d'investissement participatif prennent la forme de souscription à des valeurs mobilières ou à des produits financiers émis par le propriétaire du projet d'investissement participatif.

AÏD EL FITR

L'ANCA appelle au strict respect de la permanence

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a appelé, dimanche dans un communiqué, tous les commerçants et opérateurs économiques inscrits sur les listes de permanence de l'Aïd El Fitr au strict respect de ce programme, en vue d'assurer la continuité du service public.

Le respect de la permanence de l'Aïd El-Fitr, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi 13-06 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, permettra non seulement de "gagner la confiance des consommateurs et d'assurer le service public, mais aussi d'éviter d'éventuelles sanctions, à savoir la fermeture provisoire ou encore une amende pouvant atteindre 200.000 DA", lit-on dans le communiqué.

En outre, l'ANCA a souligné que le

nombre de professionnels mobilisés par les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, qui dépasse les 51.000 opérateurs à travers différentes wilayas représentant plusieurs activités de production, de commerce et de services, "est suffisant pour satisfaire la demande et assurer le service durant les jours de l'Aïd", prévoyant une permanence renforcée par quelques 10.000 opérateurs volontaires.

Dans ce contexte, l'ANCA a informé les chauffeurs de taxis et de bus de transport des voyageurs que les gares routières resteront ouvertes durant les jours de l'Aïd, tout en appelant ces derniers, ainsi que l'ensemble des automobilistes à respecter le code de la route et à éviter les infractions susceptibles d'entraîner des pertes en vies humaines, conclut le communiqué.

BANQUE D'ALGÉRIE

Installation du comité national des paiements

Le Comité national des paiements (CNP) chargé de l'élaboration du projet de la stratégie nationale de développement des moyens de paiement écrits pour le renforcement des transactions bancaires et l'inclusion financière, a été installé, dimanche au siège de la Banque d'Algérie (BA).

Dans son allocution lors de l'installation du CNP, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb a souligné "l'importance" du CNP dans la concrétisation de l'engagement des pouvoirs publics, à savoir la modernisation et l'activation du système financier en vue de répondre aux défis actuels et de renforcer l'élargissement et le développement de l'inclusion financière en Algérie. L'installation du Comité vient en application de la loi monétaire et bancaire n 23-09 du 21 juin 2023 reflétant ainsi "la ferme volonté de mettre en place les mécanismes et les outils pour opérer un changement dans le cadre des consultations et l'organisation afin de s'assurer de leur application de manière exacte et efficace", a-t-il fait savoir. Le premier objectif de la stratégie nationale de développement des moyens de paiement écrits est de "répondre aux aspirations des usagers à travers la généralisation des outils de paiement électronique adaptés aux différents usages quotidiens dans l'ensemble des activités économiques tout en garantissant la diversité selon le choix des utilisateurs", a mis en avant M. Taleb. Cet objectif implique que "les outils et les prestations proposés par le marché aux utilisateurs, doivent satisfaire à plusieurs critères fondamentaux, notamment la rapidité, la sécurité, l'accessibilité pour un plus grand nombre et la transparence", selon le même responsable. Par la même occasion M. Taleb a affirmé que cette structure a deux défis majeurs à relever, le premier consiste à "réduire la part du cash aux transactions financières et de le substituer par les moyens de paiement modernes", le second exige de "gagner la confiance des utilisateurs et de la consolider". Soulignant que le CNP constitue "la structure idéale pour la concertation et le dialogue entre tous les acteurs", le gouverneur a indiqué que les membres du CNP ont été choisis pour "leur engagement et leur expérience, ainsi que leur vision dans ce domaine", les appelant à travailler ensemble "avec toute la rigueur et le sérieux requis pour faire face aux défis qui nous attendent, de proposer des solutions innovatrices et de lancer des initiatives concrètes et bénéfiques pour tous". Il s'est dit convaincu que le CNP "jouera un rôle crucial dans le développement socio-économique du pays et préparera la voie pour un avenir financier plus inclusif, moderne et prospère".

Présidé par le Gouverneur par la

Banque d'Algérie (BA), le CNP comprend, en son sein, des représentants des ministères des Finances, de la Justice, du Commerce, de la Poste et Télécommunications, de la Numérisation, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, conformément à la loi sur la monnaie et le crédit.

Le CNP comprend également des représentants de la BA, d'Algérie Poste, de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSi), de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), de la Gendarmerie nationale (GN), ainsi que de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) et deux experts dans le domaine des finances.

Selon la loi sur la monnaie et le crédit, le CNP s'acquitte également de l'observation du développement de l'usage et de la diffusion des moyens de paiement scripturaux, de l'observation de l'usage des moyens de paiement internationaux en Algérie, du suivi de l'innovation dans le domaine des moyens de paiement scripturaux et de l'élaboration du projet d'actualisation de la stratégie nationale des moyens de paiement scripturaux (chèques, transferts, moyens d'e-paiement).

Dernière composition de DZAIRINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTERE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 04 افريل 2024 الموافق لـ 25 رمضان 1445
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 04 Avril 2024 (le 25 Ramadan 1445)

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة			المنتجات
DA / Kg		متوسط	أعلى	أدنى	
Produits	Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	82	94	70	البطاطا
	Tomate	92	104	80	الطماطم
	Oignon sec	86	94	79	البصل الجاف
	Ail sec	487	561	413	الثوم الجاف
	Carotte	74	84	64	الجزر
	Navet	77	86	68	لفت
	Chou-fleur	83	93	73	قرنبيط
	Choux	60	68	52	كرنب
	Courgette	75	84	65	الكوسة
	Haricot vert	400	430	369	الفاصولياء الخضراء
Fruits frais	Laitue	105	118	92	الخس
	Pomme locale	451	564	338	التفاح المحلي
	Datte	550	677	424	التمر
	Orange	143	176	110	البرتقال
	Citron	154	175	134	الليمون
	Banane	420	434	406	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1706	1824	1588	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	476	489	463	الدجاج
	(Eufs (Unité)	18	19	16	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

L’Anexal prévoit une nette hausse en 2024

Le Conseil national consultatif de promotion des exportations se réunira très prochainement pour passer en revue les résultats des conclusions des différentes propositions des exportateurs. C’est ce qu’a indiqué, dimanche, le président de l’Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Tarek Boulmerka.

Le responsable a expliqué que le Conseil examinera des points à même de contribuer au renforcement des acquis, notamment avec le bond qualitatif réalisé ces dernières années en matière d’exportations hors hydrocarbures, tout en insistant sur la poursuite des efforts pour maintenir cette tendance à la hausse à la faveur de nombreuses mesures prises par l’Etat pour donner un nouvel élan aux exportations hors hydrocarbures. Il a signalé que l’objectif étant de donner un nouveau souffle aux exportations et d’augmenter le nombre de produits à l’export. Dans ce sillage, il a soutenu que l’année 2024 sera encore meilleure après les nombreuses décisions des pouvoirs publics. Il a soutenu que l’Etat a pris en charge toutes les préoccupations des exportateurs. Il en reste quelques points à éclairer, entre autres, les facilités dont les exportateurs attendent de bénéficier, les questions liées aux procédures de change ou aux facilités de transport des marchandises à l’étranger. Il est question aussi d’éliminer les obstacles auxquels les exportateurs sont confrontés et de tous les points qui pourraient entraver le processus d’exportation. Boulmerka s’est dit très satisfait des efforts déployés par les pouvoirs publics pour écouter les exportateurs. Il a fait remarquer que les banques ont changé de cap et commencent à faire confiance aux exportateurs. « Il y a un grand chantier qui est lancé et un nouveau souffle pour les exportations algériennes et une prise en charge effective des préoccupations des exportateurs », a-t-il souligné. Professeur à la faculté des sciences économiques de l’Université Aboubakr-Belkaïd de Tlemcen, Chaïb Baghdad a estimé que les perspectives des exportations sont liées aux développements économiques internationaux qui touchent les marchés économiques, mais semblent plutôt avantageuses pour les entreprises, du fait que l’Etat accorde une importance vitale aux entreprises qui préfèrent l’internalisation et aussi les possibilités offertes par les zones de libre-échange, à l’instar de la zone africaine de libre échange (Zlecaf), et les Etats frontaliers.



Selon lui, le Conseil national consultatif de promotion des exportations peut contribuer dans cet objectif à travers plusieurs tâches, entre autres le maintien du cap avec les entreprises nationales exportatrices, la création d’une voie de dialogue et de communication avec les entreprises intéressées par les exportations. « Le Conseil se doit de se constituer comme un système de veille, intervenir dans les choix des marchés économiques internationaux et être à l’écoute des doléances et attentes des entreprises nationales », précise-t-il.

Mieux que l’année dernière

Consultant spécialisé dans l’export, Ali Bey Nasri a estimé que l’année 2024 sera encore meilleure. « Les perspectives seraient bonnes. On fera mieux que l’année dernière, parce que nous avons des produits importants qui sont exportés d’une façon assez conséquente, notamment les fertilisants, les produits sidérurgiques et le ciment », a-t-il dit.

Selon lui, il serait plus judicieux d’élargir encore la liste des produits exportés. Cible : l’agroalimentaire. Et là, il a soutenu que notre pays dispose d’un gisement extrêmement important. Il a fait remarquer l’existence d’une capacité de production non utilisée qui peut ramener justement au moins 700 millions de dollars, notamment les pâtes, le lait et ses dérivés, l’huile de soja et le sucre très demandés à l’international pour peu que le problème des subventions soit réglé. Pour développer les exportations hors hydrocarbures d’une façon significative, notre interlocuteur a mis l’accent sur l’impérieuse nécessité de laisser les entreprises nationales développer des réseaux commerciaux à l’international, notamment en Afrique. « Le développement de ce réseau peut se faire sans toucher aux réserves de change. Les exportateurs qui détiennent un compte en devises peuvent investir dans le développement de ce réseau, à l’instar de tous les pays du monde », a-t-il conclu.

MARCHÉ DES VÉHICULES NEUFS

Les quotas d’importation connus bientôt

Selon des sources concordantes, les quotas pour l’importation de véhicules neufs devraient être rendus publics dans les jours à venir.

En effet, selon ces sources, en dehors de Fiat, Opel, JAC et Chery, et à un degré moindre DFSK, qui ont importé l’ensemble de leurs quotas, des marques comme Geely peinent encore à rapatrier et distribuer les volumes qui leur ont été accordés pour l’année 2023, ou encore Citroën qui n’a pas réussi à placer sa commande de 7000 véhicules auprès du constructeur français.

Au vu du nombre plus élevé d’opérateurs agréés pour ce faire (une quarantaine contre une dizaine en 2023), le volume devrait passer d’un peu plus de 180.000 véhicules à plus d’un quart de million de véhicules, ce qui reste encore loin des véritables besoins du marché. Et si la facture d’importation de véhicules neufs avait été fixée à 2,6 milliards de dollars en 2023, on n’en connaît pas encore le seuil pour cette année.

Ce qui est sûr, c’est qu’avec les complications qui ont surgi en mer Rouge, augmentant les délais d’acheminement des véhicules en provenance d’Asie, il est logique que les commandes se fassent bien à l’avance pour assurer une alimentation régulière du marché, sachant que plus de 80% des agréments accordés ont profité à des marques chinoises de véhicules de tourisme, d’utilitaires, de camions et de motocycles. Parmi les marques qui investiront le marché 2024, on notera le retour de Suzuki, Kia, Toyota, et probablement Renault et Nissan, sans oublier MG, Great Wall et consorts.

ONILEV

Lancement du déstockage de 15 000 tonnes de pomme de terre

Le ministère de l’Agriculture a annoncé, ce dimanche, le lancement, par l’Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) d’une opération de déstockage de 15.000 tonnes de pomme

de terre destinées à la consommation, en vue de garantir la disponibilité de ce produit de base et d’en réguler les prix. Selon le communiqué, cette mesure intervient en application des instructions du ministère « dans le cadre de l’activation

du système de régulation des produits agricoles de large consommation, pour approvisionner le marché et réguler les prix », a précisé la même source. L’Office « a entamé à partir de ce dimanche, le déstockage de la pomme de

terre destinée à la consommation hors-saison 2023/2024 avec une quantité estimée à 15.000 tonnes », a ajouté le communiqué

DJELFA

Les ateliers de couture fortement sollicités à la veille de l'Aïd

Une importante activité est observée dans les ateliers de couture de la wilaya de Djelfa, en ces derniers jours du mois de Ramadhan, durant lesquels les tailleurs sont sollicités pour apporter des ajustements ou des modifications à leurs habits, ou pour carrément se faire confectionner une nouvelle tenue sur mesure, en perceptive des fêtes de l'Aïd El-Fitr.

En dépit des changements opérés dans de nombreux métiers artisanaux, dans le cadre des mutations sociales et des évolutions en cours dans divers domaines, il est aisé de constater que l'activité des ateliers de couture n'a pas pris une ride dans la wilaya de Djelfa, bien au contraire celle-ci s'est développée tout en maintenant son caractère artisanal, et en se distinguant par son efficience à la veille des occasions festives et autres fêtes familiales en tous genres. L'Aïd El Fitr fait justement partie de ces fêtes fortement attendues par les tailleurs et couturiers de la région, qui y voient une occasion propice pour réaliser des gains, grâce à leur travail consistant notamment à confectionner des tenues ou apporter des modifications mineures ou majeures aux vêtements de l'Aïd de leurs clients, suivant la demande exprimée. C'est notamment le cas du tailleur Bouzidi, qui exerce ce métier depuis une quinzaine d'années au centre ville de Djelfa, dans une ruelle regroupant plusieurs ateliers de couture. "Ce métier est mon gagne pain, je travaille toute l'année, mais il est vrai que

notre activité est particulièrement sollicitée durant les jours de fêtes", a-t-il dit dans une déclaration à l'APS, soulignant avoir des clients fidèles qui le sollicitent particulièrement pour ajuster leurs "Abayas" et "Gandoura"(longue robe traditionnelle) à leur taille. "Chaque modification requière généralement entre 15 à 20 mn, pour une somme fixée entre 100 à 150 DA, c'est la principale source de subsistance du tailleur, sachant que ce prix est revu à la hausse à la veille de l'Aïd", a encore expliqué Bouzidi, non sans souligner la difficulté de ce métier, car requérant beaucoup de concentration pour manier la machine à coudre et l'aiguille, notamment quand il s'agit d'un client exigeant. Quant à son collègue Hamza, qui a hérité ce métier de père en fils, il a particulièrement souligné la difficulté et la complexité de la confection des vêtements pour femmes et leurs modifications. "Ce n'est pas un métier de tout repos comme certains le pensent, d'autant plus qu'il s'agit d'un métier artisanal ancestral que nous tentons de sauve-

garder en dépit de la modernité galopante", a-t-il observé. Il a estimé que les "fêtes religieuses ont sauvé ce métier de la disparition, car c'est une activité particulièrement florissante durant les fêtes", ajoutant que "c'est un plaisir de voir les clients se bousculer dans la boutique", visiblement satisfait. Un habitué des ateliers de couture, Mustapha (50 ans) a expliqué à l'APS, que le "métier de tailleur était autrefois pratiqué dans les maisons et à proximité des marchés", relevant qu'à ce jour, cette profession est relativement bien cotée dans nombre de petites communes. Il a aussi observé que beaucoup de jeunes pratiquent ce métier dans des boutiques de couture se côtoyant dans la même ruelle. Un fait synonyme "d'une perpétuation de ce métier, et pourquoi pas d'un développement futur", selon lui.

La confection traditionnelle de la "Gandoura Arbi" perpétuée

D'autres ateliers de couture d'un genre particulier ont également pignon sur

rue dans les ruelles du centre ville de Djelfa, et des communes de Messaâd, Dar Chioukh et Hassi Bahbah. Il s'agit des ateliers de couture de la "Gandoura Arbi", sorte de "Abaya" pour hommes, un vêtement authentique alliant tradition et modernité, dans lequel les artisans ont réussi un extraordinaire mariage entre le passé et le présent à travers de belles collections de larges Abayas de couleurs claires ornées de fils de soie, appelés localement "Tials". Ces magasins se distinguent également par leur importante activité à la veille de l'Aïd El-Fitr, car ces "Abaya" constituent l'Habit de l'Aïd de la majorité des fidèles qui vont l'arborer fièrement sur le chemin de la mosquée pour la prière de l'Aïd El Fitr. Ce vêtement fait particulièrement la fierté des personnes âgées très friandes de la "Gandoura Arbi", accompagnée d'un Chèche (écharpe) blanc dont elles s'enroulent la tête. Le prix d'une "Gandoura Arbi" fluctue entre 2.000 et 5.000 DA la pièce, souvent accompagnée d'un pantalon et d'une chemise, selon un tailleur spécialisé du domaine.

BATNA

Quatre nouveaux forages bientôt mis en service

Quatre (4) nouveaux forages seront « bientôt » mis en service pour renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) dans le chef-lieu de la wilaya de Batna, a indiqué mercredi le directeur de l'Unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Mohamed Bouchaour. Ce responsable a précisé, au cours d'une réunion avec les représentants de la société civile, destinée à mettre au jour les lacunes enregistrées en matière d'AEP, afin d'y remédier, que ces nouveaux forages, d'un débit total de 200 litres/seconde, renfor-

ceront les 146 forages actuellement exploités dans la wilaya, et porteront ainsi le volume quotidien d'eaux souterraines produites à 17.280 m3. Le même responsable a également fait part d'une « amélioration notable » du volume d'eaux de surface produit après la montée du niveau du barrage de Koudiat-Medouar (Timgad) et la réception de la première partie du couloir de transfert reliant cet ouvrage au barrage de Beni Haroun (Mila), via la station de pompage d'Ain Kercha (Oum El Bouaghi). Un volume, a-t-il indi-

qué, qui sera porté, dans les prochains jours, de 65.000 m3 à 70.000 m3/jour. Depuis le début du mois sacré de Ramadhan, l'Unité de l'ADE de Batna a produit 3,377 millions de m3 d'eau, dont 2,255 millions de m3 d'eaux souterraines, ce qui a permis d'améliorer l'AEP des citoyens et d'éliminer, autant que possible, les déséquilibres enregistrés dans certaines zones. Au cours de cette période, les équipes techniques de l'unité ont dénombré et réparé 192 fuites dans le réseau de distribution d'eau potable à travers la wilaya,

permettant de récupérer 2.490 m3 dont 1.730 m3 dans la seule ville de Batna. La rencontre qui a réuni des représentants de plusieurs associations de quartier, notamment celles actives dans la région de Batna, a été organisée, selon le directeur local de l'ADE, en application des instructions de la direction générale de cet organisme public, portant sur la tenue de rencontres avec les représentants de la société civile afin d'identifier les insuffisances constatées dans la distribution du précieux liquide et d'œuvrer à y remédier.

Le wali de Batna, Mohamed Benmalek, avait récemment révélé, lors d'une visite au siège de l'Unité de Batna de l'ADE, que cette dernière a bénéficié d'une subvention financière de 132 millions de dinars afin de prendre en charge la gestion du réseau des communes d'Ain Yagout et de Foug Toub. L'ADE gère, à l'heure actuelle, la distribution de l'eau potable dans 28 communes et intervient dans 2 communes seulement sur les 61 que compte la wilaya de Batna.

ORAN

Plus de 6.000 commerçants mobilisés pour la permanence de l'Aïd El-Fitr

Les directions de wilaya du commerce et de la promotion des exportations relevant de la région de l'Oranie, ont mobilisé plus de 6.000 commerçants et opérateurs économiques pour assurer la permanence des jours de l'Aïd El-Fitr, a-t-on appris, du Directeur régional du Commerce et de la Promotion des exporta-

tions de l'Oranie, Djillali Sebouai. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a souligné que 6.000 commerçants et opérateurs économiques ont été mobilisés au niveau des wilayas d'Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Aïn Temouchent et Tlemcen afin d'assurer la permanence et fournir différents services nécessaires aux consom-

mateurs durant les jours de l'Aïd El-Fitr. Dans ce cadre, M. Sebouai a indiqué que 714 boulangeries, 3.923 commerçants spécialisés dans la vente de produits alimentaires, de fruits et légumes, 56 minoteries, 25 laiteries et deux unités spécialisées dans la production et la vente d'eau minérale ont

été mobilisés, outre des stations services et des boucheries, entre autres. Les directions du commerce relevant de la région de l'Oranie ont également mobilisé 236 agents du contrôle pour le suivi de la mise en œuvre du programme de permanence sur le terrain au niveau de toutes les wilayas qu'elle supervise.

Les dangers de la sinophobie américaine

Les Etats-Unis plongent dans une frénésie antichinoise qui rappelle la chasse aux sorcières des années 1950 et menace de générer un conflit accidentel.

Par Stephen S. Roach (*)

Une vague de sentiment anti-chinois monte aux Etats-Unis depuis des années. Elle a commencé au début du millénaire, quand les Etats-Unis se sont inquiétés des menaces qu'Huawei faisait peser sur leur sécurité nationale. Le champion chinois était accusé de ménager dans sa technologie des portes numériques dérobées par lesquelles la Chine pourrait espionner et lancer des cyberattaques. Cette affaire n'était qu'un début. Les Etats-Unis ont depuis succombé à une explosion de sinophobie – un mot fort, que je n'emploie pas à la légère. L'Oxford English Dictionary définit la phobie comme la « peur ou la crainte extrême ou irrationnelle produite par certains objets ou certaines circonstances ». Et les menaces chinoises surgissent aujourd'hui partout. Les Etats-Unis ont imposé le contrôle des exportations pour interdire à la Chine d'accéder aux semi-conducteurs de dernière génération, au nom des efforts déployés pour contrarier ses ambitions en matière d'intelligence artificielle. Le département de la Justice vient de mettre en examen un groupe de hackers soutenu par l'Etat chinois qui aurait ciblé des infrastructures critiques américaines. On a aussi beaucoup parlé des risques supposés des véhicules électriques chinois, des grues pour le bâtiment, des portiques pour la manutention des conteneurs et, plus récemment, de TikTok.

Jeu de représailles

Les craintes ne se limitent pas à la technologie.

Voici quelques années, j'ai écrit sur le trouble du déficit commercial américain, qui poussait le gouvernement à poser sur un problème multilatéral (un déficit commercial avec plus d'une centaine de pays) un diagnostic erroné : il était considéré comme une question bilatérale, ce qui a conduit à la mise en place de droits de douane sur les importations chinoises. D'autres que moi se sont alarmés des allégations exagérées de Washington au sujet de la menace militaire chinoise, qui ont parfois frisé l'hystérie quand les tensions en mer de Chine et dans le détroit de Taïwan se sont ravivées. Ce n'est bien entendu que la moitié de l'histoire. La Chine est tout aussi coupable de poussées d'« américanophobie ». Les Etats-Unis sont accusés d'espionnage économique, de pratiques commerciales inéquitables et de violations des droits humains des Chinois. Nonobstant ce jeu des représailles entre les deux puissances, autre chose m'inquiète aujourd'hui : on peut craindre qu'une souche plus virulente de cette phobie ne se développe aux Etats-Unis et n'échappe à tout contrôle. L'Amérique ne s'en était pas prise ainsi à une puissance étrangère depuis la chasse aux sorcières du début des années 1950. Le sénateur Joseph McCarthy, du Wisconsin, et la commission des activités anti-américaines, à la Chambre, menaient l'assaut contre les soi-disant sympathisants communistes au prétexte de protéger les Américains. Aujourd'hui, un autre politicien du Wisconsin, le représentant Mike Gallagher, a sonné la charge en tant que président de la commission spéciale de la Chambre sur le Parti communiste chinois, qui, dans un inquiétant parallèle,

a lancé contre la Chine une série d'accusations infondées.

Le règne du « et si »

La litanie des allégations américaines est la manifestation de craintes non étayées, enveloppées dans l'impénétrable manteau de la sécurité nationale. Dans aucun de ces cas, pourtant, le feu d'où proviendrait la fumée ne s'est manifesté. Il ne s'agit au contraire que d'indices, de soupçons. A l'œuvre, on trouve la politisation bipartisan d'une chaîne de déductions. Ainsi la secrétaire au Commerce, la démocrate Gina Raimondo, nous demande d'« imaginer » ce qui se passerait si les véhicules électriques chinois étaient utilisés pour semer le chaos sur les autoroutes américaines. Le directeur du FBI, le conservateur Christopher Wray, s'inquiète que les logiciels malveillants chinois parviennent à bloquer des infrastructures critiques du pays. Et un ancien agent du contre renseignement a comparé les capteurs des grues fabriquées en Chine à un cheval de Troie... Les « et si » sont ici chez eux, sans preuves tangibles. Comment expliquer cette violente réaction ? Les Etats-Unis ont longtemps fait preuve d'intolérance à l'égard des idéologies concurrentes et des autres systèmes de gouvernance. La revendication de l'« exceptionnalisme américain » semble nous convaincre d'imposer nos conceptions et nos valeurs aux autres. C'était vrai durant la guerre froide, c'est encore vrai aujourd'hui.

Une peur excessive

Cette peur excessive de la Chine occulte op-

portunément bon nombre de problèmes que l'Amérique s'inflige à elle-même. Les déficits commerciaux bilatéraux peuvent effectivement traduire les pratiques commerciales inéquitables de certains pays. Mais leur extension multilatérale tient plus aux déficits budgétaires chroniques des Etats-Unis. De même, la menace technologique n'est pas seulement la conséquence des prétendus vols chinois de la propriété intellectuelle américaine ; elle traduit aussi le sous-investissement de l'Amérique dans la R&D et les carences de l'enseignement supérieur des sciences. Il est politiquement plus commode de blâmer la Chine que de se regarder dans le miroir. Comme la sinophobie se nourrit d'elle-même, la peur prend l'apparence du fait et les risques d'un conflit accidentel avec la Chine se multiplient. Si elle se laissait guider par ces angos, l'Amérique risquerait de pousser à la concrétisation de ce qu'elle souhaite éviter. Les craintes d'une agression chinoise contre Taïwan sont un cas d'école. Les Etats-Unis peuvent et doivent mieux faire. Plutôt que de mettre ces excès de sinophobie au compte d'une réaction justifiable à la menace chinoise, les dirigeants des Etats-Unis doivent sortir du dilemme par le haut et tenter de se comporter en adultes – quand bien même ils seraient les seuls. Le leadership mondial ne demande pas moins. Dans son discours d'investiture, en 1933, le président Franklin Roosevelt rappelait le risque extrême : « La seule chose que nous ayons à craindre, c'est la crainte elle-même. » Dans la frénésie sinophobe des temps, il n'est pas inutile de se souvenir de son message.

(*) *Economiste et professeur à l'université Yale*
Source : Les Echos

Nouvelle offensive de l'UE contre les subventions chinoises, dans le solaire

L'Europe confirme son changement de braquet vis-à-vis de la Chine. Mercredi, la Commission européenne a annoncé l'ouverture de deux enquêtes anti-subsidation contre des consortiums de fabricants de panneaux solaires, impliquant des filiales de groupes chinois. L'une concerne le groupe roumain Enevo et une filiale basée en Allemagne du géant chinois Longi, producteur mondial majeur de cellules photovoltaïques. Et l'autre, deux filiales entièrement contrôlées par le même groupe étatique chinois, Shanghai Electric. Elles s'inscrivent dans le cadre de leur candidature à un appel d'offres pour concevoir, construire et exploiter un parc photovoltaïque en Roumanie, partiellement financé par des fonds européens. Si elles sont un nouvel exemple de l'attitude désormais plus agressive de l'UE vis-à-vis de la concurrence chinoise ces derniers mois, ces enquêtes découlent aussi d'une récente loi européenne obligeant les entreprises à notifier à Bruxelles leur participation à des appels d'offres publics. L'UE cherche ainsi à vérifier si elles n'ont pas bénéficié de subventions étrangères pouvant fausser la concurrence. A ce stade, la Commission indique avoir déjà identifié « des éléments suffisants » indiquant que cela serait bien le cas, d'où l'ouverture d'enquêtes.

Attitude plus agressive

Elles interviennent alors que depuis plusieurs mois les fabricants européens d'énergie solaire, comme le français Systovi ou l'allemand Meyer Burger, crient « au secours », affirmant que les subventions chinoises tuent leur industrie. D'autres, comme le néerlandais Exasun ou le fabricant autrichien de modules Energetic, ont déposé le bilan. Le sujet est sensible. L'Europe importe aujourd'hui 97 % de ses panneaux solaires de Chine. Elle a perdu une bonne partie de cette industrie au profit de Pékin il y a une dizaine d'années, créant un traumatisme. La Commission, qui dispose de quatre mois pour trancher, peut soit donner son feu vert, soit interdire aux entreprises épinglées de participer à l'appel d'offres roumain, soit accepter les mesures proposées par les groupes pour remédier à une éventuelle distorsion. Mi-février, Bruxelles avait déjà ouvert une enquête visant une filiale du constructeur ferroviaire chinois CRRC, un groupe étatique, leader mondial, candidate à un appel d'offres bulgare... qui s'est finalement retirée de l'appel d'offres. Dans un autre registre, Bruxelles a aussi récemment ouvert une enquête sur les subventions aux véhicules électriques fabriqués en Chine, attirant les foudres de J CAC 40 8.153,23 points 0,2851 % J DOW JONES

39.199,83 points 0,0755 % J EURO/DOLLAR 1,0826 \$ 0,4892 % J ONCE D'OR 2.280,15 \$ 0,6911 % J PÉTROLE (BRENT) 89,73 \$ 0,5153 % DEVICES EUR/GBP 0,8569 EUR/JPY 164,2 EUR/CHF 0,9791 GBP/USD 1,2635 USD/JPY 151,685 USD/CHF 0,9042 TAUX ESTER 3,906 EURIBOR 3 MOIS 3,883 OAT 10 ANS 2,939 T-BONDS 10 ANS 4,3642 ÉNERGIE Aloen 25 Amazon Web Services 23 Amplified Industries 16 Anthropic 23 Aramco 16 AXA 27 Baker Hughes 16 Black-Rock 28 BMV 24 BNP Paribas 20 BYD 19 Cevino Glass 24 Chery 19 CMA CGM 19 Corva 16 Eagle Football Group 25 Emil Frey France 25 Fizimed 21 France Médias Monde 22 France Télévisions 22 Holnest 25 La Route des Comptoirs 24 Lupa Systems 20 MCH 20 Média Capital Réunion 23 Microsoft 23 MicroStrategy 28 Mistral AI 23 Nabors 16 OL Groupe 25 OpenAI 23 Pigment 21 Ponant 20 Radio France 22 Renault 19 Ricardo 24 SLB 16 SNCF 17 State Street 28 Stellantis 32 Tesla 32 TotalEnergies 32 Vanguard 28 Volvo Group 19 = LES ENTREPRISES CITÉES « 700.000 jeunes vont pouvoir bénéficier pour cet été et pour 49 euros de l'accès libre aux Intercités et aux TER, c'est une belle nouvelle pour la jeunesse. » Mercredi soir, le ministre délégué aux Transports Patrice Vergriete a assuré que le passe rail serait bien disponible cet été, après une journée de grande confu-

sion autour du dispositif. « Toutes les régions » françaises sont finalement d'accord pour mettre en place cet été un passe rail réservé aux moins de 27 ans, selon le ministre. Voulu à l'origine par Emmanuel Macron, cette mesure devait permettre aux jeunes de moins de 27 ans de voyager en illimité sur les TER pendant la période estivale partout en France. Invité sur FranceInfo mercredi matin, le ministre délégué aux Transports, Patrice Vergriete, avait pourtant prévenu qu'il manquait toujours l'accord des présidents LR des Hauts-de-France et d'Auvergne-Rhône-Alpes, Xavier Bertrand et Laurent Wauquiez, ainsi que d'Hervé Morin (Les Centristes) en Normandie. « A moins d'un changement de pied aujourd'hui même, nous ne pouvons pas être opérationnels en 2024 », avait-il Nouvelle offensive de l'UE contre les subventions chinoises, dans le solaire Pékin, menaces de représailles à l'appui. Certains acteurs du solaire ont néanmoins mis en garde contre l'érection de barrières commerciales avec la Chine redoutant une guerre qui pourrait compromettre l'installation de panneaux sur le Vieux Continent dont la capacité de production est limitée. Un précédent raté de l'UE, qui, en 2018, avait dû cesser de surtaxer les panneaux solaires chinois, est encore dans toutes les mémoires...

Agence

MAURITANIE
**Le Programme de
Promotion de
l'Entrepreneuriat des Jeunes
organise une cérémonie de
financement de projets**

Le ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement a organisé, à Nouakchott, une cérémonie de remise de fonds en cash à dix jeunes bénéficiant du Programme de Promotion de l'entrepreneuriat des Jeunes du secrétariat général des pays francophones des (CONFIGS).

Cet appui, financé par le secrétariat général de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays francophones (CONFIGS), vise à soutenir les capacités des jeunes et à leur offrir des opportunités d'emploi.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la secrétaire générale du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Mme M'Aiziza mint Kerbali, a indiqué que la jeunesse constitue la priorité centrale dans le programme de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, "Taahoudati".

Ce programme vise à former les jeunes dans divers domaines, leur fournir des emplois décents tout en encourageant leur entrepreneuriat pour qu'ils puissent assumer pleinement leurs responsabilités, contribuant ainsi à l'édification de la nation.

La SG a souligné que "l'objectif stratégique de son département, dans le domaine de la jeunesse, est de réorienter les parcours des jeunes à travers des approches globales visant à assurer leur indépendance et leur autonomie, devenant ainsi capables de créer les opportunités, autrement dit, la participation active et flexible et la contribution effective au développement local, à l'innovation et au rythme de la transformation sociale", a-t-elle dit.

L'entrepreneuriat et le travail indépendant sont les seuls moyens d'autonomiser économiquement les jeunes et de les intégrer dans la vie active.

Dans ce contexte, elle a remercié le secrétariat général des pays francophones pour ses efforts en faveur de la promotion de la jeunesse, du sport et du divertissement dans les États membres.

CONTRIBUANT AINSI À LA DIVERSIFICATION
ET À LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE

La licence d'or de Bahreïn attire 2,4 milliards USD d'investissements

Après les cinq premières licences annoncées en 2023, les quatre dernières licences d'or attribuées couvrent des secteurs diversifiés, à savoir les services financiers, l'industrie manufacturière, les TIC et le tourisme.

La nation insulaire de Bahreïn a fait état d'un total de 2,4 milliards USD d'investissements provenant de neuf projets majeurs, qui devraient générer 3 000 opportunités d'emploi suite à l'introduction de sa licence d'or en avril 2023. Cette initiative, qui permet de bénéficier d'un traitement de faveur et d'une allocation prioritaire pour les étapes clés d'un projet, telles que l'attribution des terrains, vise à maintenir la capacité démontrée de Bahreïn à attirer des entreprises à fort impact dans tous les secteurs afin de contribuer à sa trajectoire positive de croissance économique soutenue. Les projets de grande envergure récemment attribués couvrent divers secteurs, notamment Bahrain Titanium, la première installation de ce type dans la région qui sera mise en place par la société suisse Interlink Metals & Chemicals, la construction du premier siège social de la National Bank of Kuwait (NBK) en dehors du Koweït, l'installation d'un centre de données et d'un câble sous-marin régional par la société technologique Beyon, née au Bahreïn, et enfin, le développement urbain dynamique du front de mer Bahrain Marina.

Son Excellence Noor bint Ali Alkhulaif, ministre du Développement durable et directrice générale du Conseil de développement économique de Bahreïn (Bahrain EDB), a déclaré : « Bahreïn a fait ses preuves en tant que destination de confiance pour les entreprises locales et internationales qui souhaitent s'installer ou étendre leurs activités, grâce à sa proposition de valeur unique. La licence d'or est la dernière d'une série d'initiatives qui reflètent notre engagement à respecter notre promesse d'être favorable aux entreprises, de garantir un voyage sans heurts à chaque étape du processus et, en fin de compte, d'agir en tant que partenaires dans la construction d'une base solide pour un succès à long terme. »

« Conformément à la vision nationale de Bahreïn, les licences accordées couvrent des secteurs prioritaires, apportant à chaque industrie une nouvelle vague d'opportunités d'emploi, d'innovation et d'expertise de niche. Nous sommes impatients de voir l'impact de ces investissements collectifs sur la diversification économique et la prospérité de Bahreïn », a ajouté son Excellence Noor

bint Ali Alkhulaif.

Son Excellence Abdulla bin Adel Fakhro, ministre de l'Industrie et du Commerce, a ajouté : « En fin de compte, Bahreïn a toujours été connu pour sa facilité à faire des affaires, sa législation progressiste et l'agilité de l'équipe Bahreïn. Les licences d'or attribuées pour 2023 et 2024 sont un mélange sain de projets nationaux et internationaux, créant de nouvelles perspectives pour d'autres entreprises du monde entier de s'installer à Bahreïn, renforçant ainsi les liens commerciaux avec des marchés clés dans le monde entier. » Entre 2002 et 2022, le PIB nominal de Bahreïn est passé de 9,6 milliards USD à 44,4 milliards USD, ce qui équivaut à un taux annuel moyen de 8 %, supérieur au taux mondial de 5,5 % (2002). Bahreïn a également diversifié ses secteurs économiques, le secteur non pétrolier représentant 83,6 % du PIB réel au troisième trimestre 2023, où le secteur des services financiers a dépassé le secteur pétrolier en tant que plus grand contributeur au PIB réel, s'élevant à 18,1 % au troisième trimestre 2023.

RÉVISION DU CODE DES CHANGES EN TUNISIE

Un projet si attendu par les acteurs économiques

La refonte du code des changes en Tunisie, tant attendu par les acteurs économiques, vise à répondre à plusieurs objectifs clés, tous centrés sur la modernisation et l'internationalisation de l'économie tunisienne. L'un des principaux objectifs de cette refonte étant de simplifier et d'assouplir les réglementations relatives aux échanges financiers internationaux. Actuellement, la réglementation des changes en Tunisie est perçue comme rigide et restrictive, freinant les initiatives d'investissement et de commerce extérieur. Avec un code des changes plus flexible, les entreprises tunisiennes, y compris les PME, peuvent bénéficier d'une plus grande liberté pour les opérations de change, faciliter leurs transactions internationales, et donc se positionner de manière plus compétitive sur le marché mondial, a précisé Mohamed Adem Mokrani, avocat en droit des

affaires et consultant économique. Un autre objectif important de cette réforme est d'encourager les investissements étrangers. La Tunisie, en assouplissant ses réglementations de change, souhaite rendre son marché plus attractif pour les investisseurs étrangers. Cette démarche est en alignement avec les normes internationales et les pratiques de libre-échange, et vise à augmenter les entrées de capitaux étrangers, ce qui est crucial pour la croissance économique du pays. La refonte est également attendue pour favoriser l'innovation financière, en particulier dans le domaine des transactions numériques et des crypto actifs. L'intégration des nouvelles technologies financières dans le cadre réglementaire tunisien reflétera la dynamique mondiale actuelle et positionne le pays comme un acteur innovant dans le secteur financier. En outre, selon Mokrani, cette refonte

est censée résoudre les problèmes pratiques rencontrés par les acteurs économiques tunisiens en termes d'accès aux devises étrangères. Avec un cadre réglementaire plus souple, il deviendrait plus facile pour les entreprises et les particuliers d'obtenir des devises pour leurs transactions internationales, ce qui est essentiel pour le commerce extérieur et les investissements à l'étranger. Enfin, les réformes prévues dans le code des changes sont perçues comme un moyen de renforcer la transparence et de lutter contre l'économie informelle et le marché noir. En rationalisant les processus et en les rendant plus accessibles, le gouvernement espère intégrer davantage d'activités dans l'économie formelle, ce qui renforcerait les revenus fiscaux et contribuerait à une meilleure régulation économique. Dans l'ensemble, la refonte du code des changes est une

initiative tant attendue car elle promet de dynamiser l'économie tunisienne, d'encourager les investissements et le commerce international, et de favoriser une intégration plus harmonieuse dans l'économie mondiale.

Les dispositions actuelles limitent la dynamique économique du pays

Mokrani a souligné également que les dispositions actuelles du code des changes en Tunisie, telles qu'elles sont structurées, imposent plusieurs contraintes significatives sur la dynamique économique du pays. Ces limitations, enracinées dans une réglementation datant de plusieurs décennies, entravent la capacité de la Tunisie à s'adapter pleinement aux exigences de l'économie mondiale moderne et à tirer parti des opportunités d'expansion économique.

POUR 1,1 MILLIARD DE LITRES ÉCOULÉS AU CAMEROUN

La SABC a réalisé un CA de 729 milliards FCFA en 2023

Le DG de la société se montre satisfait du résultat, qui est pour lui le fruit d’importants investissements réalisés ces dernières années malgré l’inflation élevée, la pression fiscale, la stagnation des prix depuis 5 ans et la crise anglophone qui prive l’entreprise d’un vaste marché.

Le chiffre d'affaires 2023 de la Société anonyme des boissons du Cameroun est de l'ordre de 729 milliards FCFA, comme annoncé par Stéphane Descazeaud, son DG. Une performance en baisse de 4 milliards FCFA en glissement annuel, rapporte Investir au Cameroun. Le chiffre d'affaires de la filiale du français Castel est principalement porté par la vente de boissons, M. Descazeaud faisant état de 1,1 milliard de litres produits et écoulés. C'est légèrement plus que les 1 095 889 800 de litres vendus en 2022. La société a investi dans de nouvelles installations pour augmenter sa production, la récente exten-

sion de l'usine de Yaoundé avec installation d'une chaîne mixte (bières, eaux minérales, boissons gazeuses) visant à booster la fabrication de 18% en atteignant une cadence de production de 35 000 bouteilles par heure. « Des travaux de construction ont également déjà démarré à Bafoussam (à l'Ouest), où une nouvelle chaîne de conditionnement sera installée avant la fin d'année, puis suivront Garoua (Nord) et Ndokoti (Littoral), dont les nouvelles chaînes seront mises en service à l'horizon 2025. Au total, ce sont 2,5 millions d'hectolitres de conditionnement de bouteilles en verre consignés qui seront ajoutés dans les 12 mois qui

viennent, représentant une augmentation de plus de 30% par rapport à la situation actuelle ». Concernant le fisc, Stéphane Descazeaud déclare avoir payé en 2023 plus de 367 milliards FCFA de taxes (TVA, droits de douane, droits d'accises, impôt sur les sociétés, etc.), soit 50,3% du chiffre d'affaires total. Quant à l'inflation, il estime que la SABC a entraîné un renchérissement de plus de 33 milliards FCFA des coûts des intrants en 2 ans, soit 16 milliards FCFA en 2021-2022 et 17 milliards FCFA en 2022-2023.

AFRIQUE DU SUD

Tetra Pak relance son usine d’emballages de Pinetown après 2 ans de rénovation

En Afrique du Sud, l'industrie de l'emballage est dynamique et en constante évolution avec des opportunités d'investissements pour les opérateurs locaux et étrangers. Sur ce marché, le suédois Tetra Pak fait partie des leaders. En Afrique du Sud, le président Cyril Ramaphosa a procédé le 4 avril à la réouverture de l'usine d'emballages de Pinetown du fabricant suédois Tetra Pak. Le retour

en activité de cette installation basée dans le Kwazulu-Natal signe la fin des travaux de rénovation entamée par l'entreprise depuis 2022. D'un coût total de 500 millions de rands (26,7 millions \$), ce projet visait non seulement à moderniser l'usine, mais aussi étendre sa capacité de fabrication pour produire de nouveaux formats d'emballage à partir de matériaux durables. L'usine fraîchement rénovée devrait

permettre à Tetra Pak de développer à terme l'utilisation des résidus de la canne à sucre dans la fabrication d'emballages bioplastiques pour répondre aux exigences des consommateurs, mais aussi réduire son impact environnemental. Selon les précisions de la compagnie, l'usine a désormais la capacité de produire 1,8 milliard d'emballages par an. « Nous venons de franchir une nouvelle étape avec cet inves-

tissement. La modernisation de l'usine ouvre de nouvelles perspectives d'exportation pour les produits Tetra Pak, en particulier dans le cadre de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine », a déclaré Klaus Plenge, directeur général de Tetra Pak pour la région Afrique australe. Pour rappel, Tetra Pak est implantée en Afrique du Sud depuis 1979.

MADAGASCAR

L’opérationnalisation du 1^{er} tronçon du projet de téléphérique annoncée pour juin 2024

La mise en place du réseau de téléphérique devrait aider à réduire la pression sur les routes, sollicitées chaque jour par au moins 2 millions de personnes qui se déplacent entre le centre et les périphéries d'Antananarivo. La phase opérationnelle de la ligne « Orange » du téléphérique d'Antananarivo sera lancée d'ici juin prochain, a annoncé Gérard Andriamanohisoa, secrétaire d'État malgache chargé des Nouvelles villes et de l'Habitat qui a récemment effectué une visite d'inspection sur le chantier. « On avait prévu de poser les câbles en 6 semaines, et on l'a fait en 2 se-

maines. Les essais sur ce 1er tronçon débiteront dès le mois de mai, avec la mise en circulation des premières cabines entre Anosy et Soarano » a-t-il indiqué. Selon les détails techniques, la Orange Line permettra d'effectuer le trajet de 2,60 km entre Anosy et Ambanidia en 10 minutes. La Red Line, seconde section du projet, est aussi en cours de développement et permettra de faire les 9,21 km d'Anosy - Ambatobe en 30 minutes. Elle sera dotée de 4 stations et de 19 pylônes. Actuellement, les appels à manifestation d'intérêt sont en cours pour attribuer l'ex-

ploitation commerciale et la maintenance technique à des entreprises. À terme, le projet de téléphérique aidera entre autres à réduire la pression sur le réseau routier malgache, et à retirer de la circulation au centre-ville environ 2 000 véhicules par jour. De quoi atténuer les embouteillages qui engendrent selon les autorités des pertes économiques annuelles évaluées à environ 2,5 millions €, en considérant le temps de production perdu, les dépenses supplémentaires en carburant ainsi que le traitement des maladies respiratoires liées à la pollution atmosphérique.

BURKINA FASO

Le propriétaire de la mine Sanbrado a vendu pour 103 millions \$ d’or au premier trimestre 2024

Le Burkina Faso est l'un des plus grands producteurs africains d'or. L'australien West African Resources y exploite la mine d'or Sanbrado qui a livré 226 823 onces en 2023 et généré plus de 400 millions de dollars de revenus. Au Burkina Faso, la compagnie minière australienne West African Resources a publié le 5 avril une mise à jour de ses activités à la

mine d'or Sanbrado au premier trimestre 2024. Sur cette période, elle a enregistré des ventes d'or de 49 509 onces à un prix moyen de 2 078 \$ l'once, soit des revenus de 102,87 millions \$. Ces revenus représentent une hausse de 13 % en glissement annuel, à cause de l'augmentation du prix de l'or sur le marché mondial, ainsi que des quantités vendues (48 208 onces à un prix

moyen de 1 878 \$ l'once). Notons que la production de la mine d'or Sanbrado est restée stable à 56 595 onces, contre 56 307 onces au premier trimestre 2023. Rappelons que West African Resources vise une production de 190 à 210 000 onces d'or en 2024, contre 226 823 onces l'année dernière. Alors que le prix de l'or est en hausse ces dernières semaines, s'échangeant début

avril à plus de 2 300 \$ l'once, les revenus de la mine Sanbrado en 2024 pourraient dépasser les 657,6 millions de dollars australiens (433 millions \$) générés l'année dernière grâce à la vente de 224 970 onces. Pour rappel, la mine Sanbrado est détenue à 90 % par West African Resources, et à 10 % par le gouvernement burkinabé.

CÔTE D'IVOIRE Le CCC reportera les contrats d’exportation de cacao non satisfaits par la récolte principale 2023/2024

En Côte d'Ivoire, l'appareil de commercialisation interne et externe du cacao fait actuellement face à d'importants remous. Avec la forte baisse de la production attendue en 2023/2024, le Conseil du Café-Cacao doit gérer de nombreux défis aussi bien du côté des exportateurs que des transformateurs. En Côte d'Ivoire, le Conseil du Café-Cacao (CCC) compte rééchelonner sur la petite traite d'avril à septembre, les contrats d'exportation de cacao qui n'ont pas pu être honorés par la récolte principale qui s'est achevée en mars dernier. C'est ce qu'a indiqué le régulateur dans une note publiée le 2 avril. Cette opération déjà évoquée vers la mi-février vise à prévenir des défauts sur les contrats dans un contexte de baisse global de la production. Selon les données officielles, les arrivées de cacao ont ainsi chuté de 26,7 % d'une année sur l'autre à 1,3 million de tonnes durant la campagne principale. Dans les détails, le CCC indique que le report des contrats devrait s'effectuer sans changement de prix et sans pénalité. « Les exportateurs et les transformateurs ne disposant pas de stocks physiques de la récolte principale pourront apurer leurs contrats reportés avec la récolte intermédiaire 2023-2024 et bénéficier d'une décote. Tout contrat de la campagne principale non exécuté à la date du 30 juin 2024, ne bénéficiera pas des mesures susmentionnées », précise le régulateur. Il faut noter que l'organisme public devrait fournir un appui financier afin de permettre aux acteurs de payer la récolte au nouveau prix garanti à 1 500 Fcfa/kg contre 1 000 Fcfa/kg dans le cadre des contrats relatifs à la saison principale. Pour cela, le Fonds de réserve du cacao localisé à la BCEAO devrait être mis à contribution. En Côte d'Ivoire, la petite traite est attendue entre 450 000 et 500 000 tonnes contre environ 550 000 tonnes un an plus tôt.

POINT-MARCHÉS

La bourse garde sa cape d’invincibilité

Les investisseurs ont longtemps été obnubilés par la politique monétaire, mais force est de constater qu'ils s'en préoccupent de moins en moins, hypnotisés par la vigueur économique des Etats-Unis. Voilà l'ambiance générale à la mi-avril, en attendant l'arrivée cette semaine d'une première salve de résultats trimestriels d'entreprises.

Une vaste majorité des grands marchés actions a baissé la semaine dernière, pendant que l'or et le pétrole prenaient la pente ascendante. Je vais m'attarder sur la séance de vendredi, qui était assez singulière. Les places européennes ont reculé, parfois assez nettement, mais New York a terminé en hausse sensible, avec un S&P500 en progression de plus de 1% à la cloche. Cette progression est intervenue juste après que le département US du travail a annoncé des chiffres de l'emploi plus solides que prévu en mars aux Etats-Unis. Si vous suivez un peu les marchés, vous savez que toute manifestation de la vigueur de l'économie américaine fissure l'un des piliers de la hausse des marchés actions, à savoir l'espoir d'une baisse rapide des taux directeurs américains. Donc vendredi, le schéma habituel ne s'est pas mis en route. C'est même le contraire qui s'est produit : Wall Street a fortement progressé. Il y a quand même un actif qui a adopté un comportement plus rationnel : les rendements obligataires à dix ans ont nettement rebondi, ce qui est le signe du maintien de taux haut perchés (haut perchés ET haut perchés plus longtemps, si l'on se fie aux différentes échéances). D'ailleurs j'ai gagné le pari contre une partie de mon équipe : l'outil de pronostic FedWatch du CME anticipe désormais moins de 50% de chances de voir les taux baisser en juin aux Etats-Unis (Adrien, mon croissant t'attend à la boulangerie).

Oui, mais les actions montent quand même. Il y a eu toutes sortes de commentaires rigolos vendredi pour expliquer le mouvement, mais celui qui revenait le plus souvent était : les investisseurs pensent que la saison des résultats du 1er trimestre qui démarre cette semaine va entretenir la flamme de la hausse. Pourquoi pas après tout ? Ce qui est sûr, c'est que le sentiment de marché, ce truc bizarre et insondable, fait preuve d'une capacité d'adaptation prodigieuse, même quand son hypothèse préférée (la baisse des taux) est battue en brèche. D'où un paradoxe : depuis le début de l'année, le marché obligataire a encore eu raison à de multiples reprises en se montrant lucide pour prévoir l'évolution des taux. Mais il n'a pas constitué un indicateur fiable pour prédire l'évolution des actions. Cela me donne l'occasion de dresser un récapitulatif partiel, partiel et même un peu caricatural de ce qui s'est passé ces cinq dernières années sur ces marchés actions :

2019/2021 : finalement, on s'en fout du covid. Les actions montent.

2022 : les taux n'arrêtent pas de monter, stagflation en vue, on va tous y passer. Les actions baissent, les actions pour investisseurs décérébrés s'effondrent.

2023 : si l'économie (US) et les résultats des entreprises tiennent bon et que l'inflation se tasse, alors les taux vont

baisser. Les actions montent.

2023 (bis) : si l'économie (US) et les résultats des entreprises tiennent bon et que l'inflation se tasse, alors les taux vont baisser et si quelque chose foire, on demandera à ChatGPT. Les actions montent.

2024 : l'économie (US) et les résultats des entreprises tiennent bon et les taux vont baisser. Les marchés actions montent.

2024 (actuellement) : l'économie (US) et les résultats des entreprises tiennent bon et les taux vont avoir du mal à baisser. Les actions montent quand même.

Bilan : tant que l'économie américaine va, tout va. Et si quelque chose casse, la Fed baissera ses taux. C'est en quelques sorte la cape d'invincibilité actuelle des

marchés actions. Une cape qui va subir quelques tests de solidité cette semaine, d'abord avec l'inflation américaine de mars qui sera publiée mercredi, ensuite avec les premiers résultats trimestriels des sociétés : la salve de vendredi, avec JPMorgan, Wells Fargo, BlackRock et Citigroup, sera scrutée de près. La mise en bouche sera assurée par Delta Air Lines, Tesco, Constellation Brands, Givaudan et Publicis plus tôt dans la semaine. La décision de la BCE sur ses propres taux directeurs, jeudi, sera aussi un temps fort de la semaine. La banque centrale devrait laisser ses taux inchangés et paver la voie pour une assouplissement en juin. Si ce qui précède était assez clair, vous en aurez déduit que la BCE devrait baisser ses taux avant la Fed. Mais ça reste de l'économie, les choses peuvent encore évoluer dans les semaines qui viennent.

La Bourse de Tokyo dopée par l’emploi américain

La Bourse de Tokyo partait lundi en hausse, encouragée par les chiffres plus solides que prévu de l'emploi aux États-Unis en mars, qui avaient déjà tiré Wall Street vers le haut vendredi. L'indice vedette Nikkei gagnait 1,07% à 39.408,05 points vers 00H40 GMT et l'indice élargi Topix prenait 0,93% à 2.727,83 points. L'économie américaine a créé 303.000 emplois au mois de mars, soit nettement plus que les 200.000 attendus par les économistes. C'est le chiffre le plus élevé depuis mai 2023. Une fois n'est pas coutume, la perspective de voir la Réserve fédérale américaine (Fed) attendre plus longtemps avant de baisser ses taux directeurs en raison du dynamisme du mar-

ché du travail n'a pas pesé sur Wall Street cette fois-ci. Le pétrole bat en retraite Le dollar montait à 151,71 yens vers 00H40 GMT, contre 151,62 yens vendredi à 21H00 GMT. Alors que l'euro, lui, baissait à 164,21 yens contre 164,31 yens en fin de semaine dernière, et à 1,0823 dollar contre 1,0837 yens vendredi. Les prix du pétrole refluaient nettement lundi matin en Asie, après avoir beaucoup progressé la semaine dernière sur fond notamment des tensions au Moyen Orient. Vers 00H30 GMT le baril de WTI américain cédait 1,76% à 85,38 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord perdait 1,75% aussi à 89,57 dollars

L’Europe ouvre en hausse, les investisseurs focalisés sur la BCE

Les marchés européens avancent à l'ouverture lundi, en amont d'une semaine marquée par la réunion de la Banque centrale européenne (BCE) jeudi. À Paris, le CAC 40 avance de 0,38% à 8.091,55 points vers 07h35 GMT. À Francfort, le Dax prend 0,35%, contre 0,13% pour le FTSE, à Londres.

L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 grignote 0,13%, l'EuroStoxx 50 0,23% et le Stoxx 600 0,08%. Les futures sur indices new-yorkais suggèrent une ouverture de Wall Street mitigée, le Dow Jones et le Standard & Poor's 500 s'affichant sans direction, contre une hausse de 0,11% pour le Nasdaq. La BCE se réunira jeudi, et les

déclarations de l'institution donneront le ton aux marchés européens, qui anticipent une pause en avril mais une baisse des taux en juin. "Il existe un large consensus parmi les membres de la BCE sur le fait que le mois de juin est une date clé pour la première baisse des taux", explique François Rimeu, stratège senior chez La

Française AM. "Cette réunion devrait donc avoir un impact limité sur les marchés financiers, mais elle devrait tout de même pousser les taux d'intérêt européens et l'euro à la baisse, en raison d'une probabilité renforcée de voir le cycle de baisse de taux commencer enfin". Believe chute de 9,45% après que Warner Music a annoncé

samedi ne pas soumettre d'offre de rachat du groupe. Atos gagne 10,07% après que Butler Industries a annoncé dimanche s'être associé au plan de sauvetage du groupe mené par Onepoint, et qui vise notamment à éviter tout projet de cession du groupe en difficulté.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 05 Avril 2024					
Valeur : 09 Avril 2024					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.4872	134.5022
1	EUR	EURO		145.7841	145.8138
1	GBP	POUND STERLING		169.8285	169.9118
100	JPY	JAPANESE YEN		88.8760	88.9036
1	CNY	CHINESE YUAN		18.5897	18.5956
1	CHF	SWISS FRANC		148.7690	148.8021
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.1501	99.1977
1	DKK	DANISH KRONE		19.5444	19.5483
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.6284	12.6322
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.5513	12.5554
1	AED	UAE DIRHAM		36.6171	36.6311
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8518	35.8606
1	KWD	KUWAITI DINAR		436.9305	437.8327
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.9620	43.3937
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3725	13.3740
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.6945	27.8363
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5410	3.5414
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.4443	178.4443

INDUSTRIES

Washington «n’acceptera pas» le déferlement de produits chinois vendus à perte

Si les Etats-Unis considèrent les subventions massives de l'Etat chinois à son industrie comme "un risque pour la résilience économique mondiale", Pékin balaie des craintes "sans fondement".

Washington "n'acceptera pas" le déferlement de produits chinois vendus à perte sur le marché mondial, comme cela est déjà arrivé par le passé, a affirmé lundi la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen, en déplacement en Chine. Citant l'exemple de l'acier, il y a plus de dix ans, dont l'afflux chinois "a décimé des industries à travers le monde et aux Etats-Unis", Janet Yellen a déclaré aux journalistes: "Je n'accepterai pas cette réalité à nouveau." "Je sais que ces inquiétudes sérieuses sont partagées par nos alliés et partenaires, qu'il s'agisse d'économies développées ou en voie de développement", a-t-elle ajouté.

Pas de mesures "surprises"

De leur côté, les Etats-Unis ne prendront pas de mesures économiques "surprises" en matière de sécurité nationale, a assuré

Janet Yellen, qui a évoqué le sujet avec des responsables chinois. "Si les Etats-Unis doivent continuellement évaluer leurs mesures de sécurité nationale, compte tenu de la rapidité des développements technologiques, nous nous engageons à ne pas prendre de mesures surprises", a-t-elle déclaré, appelant aussi la Chine à la "transparence" dans ce domaine. La "surcapacité" de production de la Chine a été au coeur du déplacement de Mme Yellen. La ministre des Finances est arrivée jeudi à Canton (sud) et doit repartir de Pékin mardi matin.

Les subventions au coeur du débat

Les Etats-Unis craignent que les subventions massives du gouvernement chinois dans les technologies, énergies vertes, véhicules électriques ou encore batteries, n'entraînent dans le monde un raz-de-marée de produits à bas coûts qui met-

traient en péril des concurrents étrangers dans ces secteurs. Janet Yellen a été reçue dimanche par le Premier ministre chinois Li Qiang et tous deux ont affiché leur volonté de renforcer le dialogue, malgré les différends qui opposent les deux premières puissances économiques mondiales. Pékin a jusqu'à présent balayé les inquiétudes au sujet de son soutien appuyé à ses industries. "Les accusations d'une 'surcapacité', par les Etats-Unis et l'Europe, sont sans fondement", a encore déclaré dimanche le ministre Wang Wentao, en déplacement à Paris, selon l'agence d'Etat Chine Nouvelle. En particulier, la croissance rapide des constructeurs chinois de véhicules électriques est due à l'innovation et aux chaînes d'approvisionnement, et non aux subventions de l'Etat chinois, a-t-il assuré.

SELON UN RAPPORT

Le changement climatique pourrait aggraver l'inflation

La hausse des températures et les phénomènes météorologiques extrêmes ont un impact global sur l'agriculture, et par conséquent sur l'inflation des produits alimentaires. L'augmentation des températures moyennes pourrait entraîner une hausse de l'inflation alimentaire annuelle de 3,2 % et de l'inflation globale

de 1,18 % d'ici à 2035, selon une nouvelle étude de l'Institut de Potsdam pour la recherche sur l'impact climatique. Dans cette étude, les scientifiques ont examiné comment les facteurs climatiques tels que les températures élevées et les précipitations extrêmes ont affecté l'inflation par le passé.

"En examinant plus de 27 000 observations issues de données historiques, nous avons constaté que l'augmentation des températures a tendance à faire grimper les prix des denrées alimentaires, en particulier dans les régions et les saisons chaudes", affirme le Dr Max Kotz, l'un des auteurs de l'étude. "Dans les conditions clima-

tiques futures, ces impacts pourraient devenir importants, environ 1 à 3 points de pourcentage par an sur l'inflation alimentaire d'ici 2035, menaçant les mandats de stabilité des prix des banques centrales telles que la BCE, qui vise à maintenir l'inflation en dessous de 2 %".

MARCHÉ

Quels sont les plus grands groupes en bourse au japon ?

Les dix plus grandes capitalisations de la Bourse japonaise mettent à l'honneur plusieurs secteurs assez diversifiés, entre industrie, finance, télécoms, habillement et électronique. Le Japon est un marché qui a actuellement le vent en poupe. Le Nikkei 225, indice principal de la place tokyoïte, s'adjuge 16,5% depuis le début de l'année et 41,7% sur un an, performance qui éclipse même celles des marchés américains. Et permet au Japon de conforter sa place de troisième marché boursier au monde (derrière les Etats-Unis et la Chine) avec 6.200 milliards de dollars. Toutefois, un simple regard au classe-

ment des 10 plus fortes capitalisations boursières du Japon permet de constater que la place ne regorge pas non plus de méga-capitalisations. La faute quelque part à la faiblesse du yen, qui pénalise les groupes japonais une fois leurs capitalisations boursières converties en dollars. Automobile, samouraï et Warren Buffet Toyota se distingue toutefois très nettement. Le groupe japonais demeure le premier constructeur automobile en termes de volumes avec 11,23 millions d'unités vendues en 2023. Volkswagen est loin derrière avec 9,24 millions de véhicules. Le groupe automobile constitue un bon vaisseau amiral avec une hausse de

40% depuis le début de l'année et de 98% sur un an. Le constructeur a été soutenu par le yen faible, une reprise des volumes, mais aussi par d'excellents résultats. Sa réputation a toutefois été entachée ces derniers mois par un important scandale de falsifications de tests de sécurité entourant sa filiale Daihatsu. A la deuxième place figure Mitsubishi UFJ Financial, la plus importante banque du pays. Son origine remonte au XVIIIe siècle lorsqu'un ancien samouraï, Yataro Iwasaki, fonde une société qui prendra le nom de Mitsubishi et qui se lancera dans les services financiers en 1885 en rachetant une banque qui deviendra ensuite Mitsubishi Bank en

1919. Mitsubishi UFJ Financial Group ne possède aujourd'hui pas de liens capitalistiques avec les autres sociétés Mitsubishi. Tokyo Electron, une société qui conçoit des équipements de semi-conducteurs, arrive au troisième rang. Arrive ensuite Sony, qui est peut-être la plus connue des sociétés de ce top 10. Si le grand public connaît surtout la société pour les jeux vidéos et sa console PlayStation, ce segment représente 32% de ses revenus (sur le dernier exercice complet), le groupe étant aussi présent dans la musique, le cinéma, l'électronique grand public, l'imagerie professionnelle ou encore les sciences de la vie.

ALLEMAGNE

Polémique autour de l'aide minimale aux chômeurs

Le Bürgergeld, l'équivalent du RSA, mesure phare du gouvernement Scholz, fracture un peu plus la coalition. Les libéraux critiquent un système qui n'incite pas assez au travail. Un an et trois mois après son entrée en vigueur, le Bürgergeld - équivalent allemand du RSA - a déjà besoin d'une « mise à jour ». C'est en tout cas l'opinion du ministre des Finances, Christian Lindner, co-architecte de cette mesure phare du gouvernement Scholz qui coûtera 26,5 milliards d'euros à l'État en 2024, soit 700 millions d'euros de plus qu'en 2023. « Le revenu citoyen n'est pas un revenu de base inconditionnel et nous devons tout faire pour que les personnes qui peuvent travailler le fassent effectivement », a déclaré le dirigeant libéral, comme un avertissement adressé à ses partenaires de coalition (SPD et Verts). Cet instrument fait, de facto, office de revenu minimal pour les chômeurs (563 euros mensuels pour un célibataire), même si ces derniers (1,68 million) n'en sont pas - et de loin - les uniques bénéficiaires. « Il assure une protection fiable aux personnes qui perdent leur emploi ou traversent une crise », résumait le ministre du Travail, Hubertus...

VOITURE HYBRIDE RECHARGEABLE

Bon courage à Stellantis et Renault

Le marché du véhicule hybride rechargeable est tenu par les marques haut de gamme qui en exportent une partie hors d'Europe. Elles ne laissent que des miettes aux généralistes dont Stellantis et Renault, qui prépare son Rafale dans un marché pourtant sur le déclin.

L'hybride rechargeable a atteint son plafond de verre il y a bien longtemps. Cela fait désormais plus de deux ans que sa part de marché ne progresse plus en France, tournant autour des 8 % quand l'électrique n'a cessé de croître doucement. Le coût des véhicules PHEV et la baisse du prix des électriques a probablement joué dans les décisions d'achats de nombreux automobilistes qui ont peut-être préféré faire le grand saut directement vers les EV plutôt que de faire la transition vers une chère hybride rechargeable à la décote tout aussi aléatoire et aux consommations parfois élevées une fois la batterie vide. Ce n'est évidemment pas le cas de toutes les PHEV puisque nous avons déjà mesuré les exploits de la Toyota Prius de dernière génération, mais cette technologie implique d'utiliser fréquemment son véhicule sur de courts trajets et de recharger le plus possible, y compris sur son lieu de travail. C'est d'ailleurs une des raisons qui explique que les PHEV ont rencontré le succès en entreprise : une voiture polyvalente et moins contraignante qu'une pure électrique pour le collaborateur, et surtout des avantages fiscaux en TVS réduites. Mais le marché de la flotte n'est pas extensible à l'infini, et le PHEV plafonne. Et puis, les avantages fiscaux vont bientôt fondre : augmentation de la TVS et surtout arrivée du malus au poids. Ce marché reste au-



jourd'hui outrageusement dominé par les marques premium, ne laissant que des miettes à des groupes comme Stellantis. Et autre enseignement : l'hybridation rechargeable, c'est avant tout pour les SUV ! En dehors des Skoda Octavia et Cupra Leon, on ne trouve aucune berline dans le Top 15...

Les Allemands et Volvo

En Europe, c'est simple, les Allemands dominant. A tel point que l'hybride rechargeable semble avoir été une technologie spécialement conçue et pensée par et pour le marché du premium : prix

élevés, modèles souvent puissants et donc bien équipés, marges plus importantes. En 2023, la PHEV la plus produite n'est autre que le Mercedes GLC (55 000 unités) selon Inovev, devant la BMW Série 3 (53 000 unités) et le Volvo XC40 (51 000 unités). L'analyse conclut en disant que "le marché des PHEV semble en déclin alors que celui des BEV continue de croître". C'est effectivement la tendance que l'on observe depuis quelques mois maintenant, mais il ne faut pas retirer aux hybrides rechargeables leur polyvalence : bien utilisés, ces véhicules permettent d'obtenir des réductions de consommation

considérables. Il n'est pas rare de voir des propriétaires de modèles PHEV afficher moins de 2 l/100 km de consommation mixte sur plusieurs milliers de kilomètres.

Et les autres ?

Le nouveau Peugeot 3008 aura droit à sa version hybride rechargeable Si le Mercedes GLC est le PHEV le plus produit en Europe, ce n'est pas le plus vendu. Cela s'explique par le fait qu'une bonne partie de la production est expédiée vers les Etats-Unis ou d'autres marchés. La première place revient en fait au Ford Kuga qui est le quatrième modèle le plus produit derrière le Volvo XC40 mais celui qui se vend le plus en Europe : 48 000 ventes en 2023. Il devance le Volvo XC60 (39 000 ventes) et donc le Mercedes GLC (30 000 ventes). Pour retrouver la trace d'un français, il faut aller loin dans le classement : le Peugeot 3008 Hybrid est derrière les XC40, Ford Kuga, Mini Countryman, Cupra Formentor et Hyundai Tucson. C'est d'ailleurs la voiture française hybride rechargeable la plus produite en Europe. S'il est le 10e modèle PHEV le plus produit d'Europe, il n'est que la 15e meilleure vente de la catégorie. La nouvelle version PHEV de 195 ch qui débarquera un peu plus tard pourra-t-elle permettre au 3008 de gagner des places dans le classement ?

Risque d'accident sur les Peugeot 208 et Citroën C4 : comment vérifier que votre voiture est concernée par le rappel ?

Coup dur pour Peugeot et Citroën qui rappellent chacun un modèle produit début 2023 pour un problème pouvant entraîner une casse de l'essieu arrière et donc, un accident. Leurs carrières ont commencé de façon plutôt calme voilà plusieurs années, mais les actuelles Peugeot 208 (2019) et Citroën C4 (2020) subissent en ce printemps 2024 une campagne de rappel pour un problème plutôt sérieux. Les notices indiquant le "pépin" ont en effet été publiées il y a déjà quelques jours sur le site gouvernemental Rappel Conso, qui diffuse les alertes sur les "produits dangereux". En l'occurrence, pour les Peugeot 208 et Citroën C4 (et C4 X), qui doivent repasser en atelier en raison d'un essieu arrière mal soudé ! Un coup dur pour la Peugeot 208 quand on sait qu'elle était la deuxième voiture la plus vendue en France en 2023 (37e pour la C4), et que déjà, en décembre 2023, la citadine du Lion avait fait l'objet d'un rappel (comme les 2008, 308, 3008 et 5008) pour un problème lié à son système de freinage. Pour autant, le nouveau rappel ne concerne pas

des modèles produits au même moment.

Les voitures concernées

Voici très exactement ce que le rappel des Peugeot 208, Citroën C4 et C4 X précise comme motif : "L'essieu arrière n'a pas été correctement soudé. Cela peut provoquer l'apparition et la propagation de fissures, entraînant une possible fracture de l'essieu arrière". Dit comme ça, ce n'est franchement pas rassurant, mais rien ne dit qu'il y ait effectivement eu des problèmes. En revanche, le problème pourrait être grave car comme l'explique la fiche, "cela pourrait nuire à la maniabilité du véhicule, ce qui augmenterait le risque d'accidents et de blessures". S'il n'est pas fait mention de motorisations spécifiques (thermique et/ou électrique), dans le détail, voici les modèles concernés par le rappel :

Peugeot 208

- Production entre le 18/01/2023 et le 14/03/2023
- Identification : U,



e2*2007/46*0639*21-*23

Citroën C4/C4 X

- Production entre le 26/01/2023 et le 01/02/2023
- Identification : e9*2007/46*6816*14 (B)

Que faire si vous roulez en Peugeot 208/Citroën C4 ?

Si vous roulez en Peugeot 208 ou en Citroën C4 et C4 X, et que vous voulez vous assurer que votre voiture est potentiellement concernée par cette campagne de rappel, alors il est conseillé de contacter votre concessionnaire. Par ailleurs il existe un autre moyen de vérifier si oui ou non votre voiture fait partie des véhicules rappelés, c'est en vous rendant sur le site internet de Peugeot ou de Citroën qui ont tous les deux une page spéciale relative aux rappels de véhicules et de saisir votre VIN (numéro d'identification du véhicule) constitué de 17 caractères, que vous trouverez au repère E du papier. À faire dès que possible !

GPT-4

OpenAI aurait utilisé plus d'un millions d'heures de vidéo sur YouTube pour entraîner son IA

OpenAI cherche toujours de nouvelles données pour entraîner ses modèles de langage. Et il semble que la firme de Sam Altman se soit, dans cette idée, tournée vers YouTube, où elle se serait largement servie !



OpenAI s'est tourné vers YouTube

Si les systèmes d'intelligence artificielle comme ChatGPT nous semblent si exceptionnels, c'est qu'ils ont durant plusieurs années ingéré des quantités pharaoniques de données, grâce auxquelles ils sont aujourd'hui des machines pouvant générer un nombre exceptionnel de contenus, souvent de qualité. Mais le problème, c'est que le nombre de données à disposition et pouvant être utilisé est fini.

Il faut alors pour les sociétés du secteur être créatives afin d'en trouver de nouvelles ailleurs. C'est semble-t-il ce qu'a fait OpenAI en se tournant vers YouTube !

Le New-York Times est depuis de nombreux mois en conflit ouvert avec OpenAI. Alors si le célèbre journal américain peut trouver des informations potentiellement gênantes sur la firme dirigée par Sam Altman, il ne se privera pas de les publier. Et c'est ce qu'il a fait, en dévoilant ces derniers jours qu'OpenAI aurait récupéré près d'1 million d'heures de vidéos YouTube afin de développer son modèle de langage GPT-4.

Pour ce faire, l'entreprise californienne aurait utilisé son outil Whisper, qui permet notamment de transcrire des audios

et des vidéos en texte, pour récupérer les contenus sous format écrit, pouvant ensuite être ingérés par GPT-4. Il faut dire que d'après l'autre grande journal américain, le Wall Street Journal, les géants travaillant sur l'IA seraient en ce moment à court de données de qualité pour améliorer leurs systèmes.

Pour Google, les entreprises ne peuvent s'entraîner sur les données issues de YouTube

Le New York Times estime lui qu'OpenAI était arrivé au bout de données de qualité disponibles pour ses IA dès 2021. À cette époque, des discussions auraient déjà vu le jour sur la possibilité de se tourner vers des ressources alternatives telles que les vidéos, les audiobooks ou bien les podcasts. Ce qui finalement aurait bien été fait, en ouvrant la porte de YouTube. Contacté par The Verge, Google, la maison mère de YouTube, a expliqué avoir eu vent de « rapports non confirmés » indiquant une activité d'OpenAI sur sa plateforme. Le porte-parole Matt Bryant a par ailleurs tenu à rappeler que « nos fichiers robots.txt et nos conditions d'utilisation interdisent le scraping ou le téléchargement non autorisé du contenu de YouTube. » Un nouveau front judiciaire bientôt sur le point de s'ouvrir pour OpenAI ?

Meta va bientôt indiquer sur ses réseaux quand une vidéo a été générée par l'IA

Le groupe présidé par Mark Zuckerberg veut lutter contre les effets potentiellement nocifs des vidéos générées par IA. En indiquant à l'internaute quand il en a une en face de lui.

En moins d'un an et demi, l'intelligence artificielle est passée d'un simple chatbot comme ChatGPT, certes déjà fascinant, à tout un ensemble d'outils qui peuvent produire jusqu'à des vidéos grâce à un simple prompt, comme avec Sora. Une technologie qui promet beaucoup, mais, qui, parallèlement, pourrait faire beaucoup de mal en brouillant un peu plus la limite entre le vrai et le faux. C'est pour essayer de garder cette limite intacte que Meta va mettre en place une nouvelle politique.

Signaler plutôt que supprimer

Jusqu'à présent, Meta avait plutôt tendance à supprimer certains contenus générés par l'IA et qui pouvaient être l'objet d'une manipulation. Mais la firme de Mark Zuckerberg va changer son fusil d'épaule, et va plutôt à l'avenir signaler à ses utilisateurs qu'ils ont devant eux un fichier créé par l'intelligence artificielle.

En effet, à partir du mois de mai prochain, Meta imposera un signe « fait grâce à l'IA » sur tous les fichiers image, audio et vidéo qui auront été générés par cette technologie et posés sur ses plateformes. Il s'agit ici en fait d'une extension beaucoup plus large d'une mention auparavant dédiée à un type seulement de vidéos manipulées.

Une politique qui s'appliquera aux réseaux sociaux

Il y aura par ailleurs plusieurs catégories de contenus signalés, dont certaines particulièrement dédiées aux contenus affichant un « risque particulièrement élevé de tromper le public sur une question d'importance ». Une façon pour l'entreprise de se préparer à la fois à l'irruption d'outils plus puissants dans les mois à venir, et à l'élection présidentielle américaine de 2024, qui s'annonce explosive ? Le géant du numérique avait en effet déjà dû en février statuer sur une vidéo de Joe Biden manipulée de façon à faire croire à un comportement inapproprié de sa part.

Meta a aussi expliqué cette nouvelle politique, qui sera mise en place au printemps, ne concernera que ses réseaux sociaux, à savoir Facebook, Instagram et Threads. Des réglementations différentes sur le sujet s'appliqueront à la messagerie WhatsApp et aux casques de réalité virtuelle Quest.

Stockage et index vectoriel en plus pour Azure AI Search

Microsoft met à jour Azure AI Search en augmentant le stockage et la taille de l'index vectoriel. Des ajouts sans surcoûts annonce le fournisseur. Anciennement connu sous le nom d'Azure Cognitive Search, le service Azure AI Search connecte des datastores externes contenant des données non indexées avec une application sollicitant des requêtes à un index de recherche. Le service, qui se compose d'un moteur de requête, des index et d'un moteur d'indexation, est essentiellement utilisé pour récupérer des informations afin d'améliorer les performances de l'IA générative, un processus connu sous le nom de RAG (RAG). Microsoft vient d'apporter une mise à jour qui augmente certains éléments comme le stockage ou la taille de l'index vectoriel.

Le fournisseur met cependant en garde sur certaines limites concernant cet ajout capacitair. « Les limites élargies ne s'appliqueront qu'aux nouveaux services développés après le 3 avril 2024 », a précisé l'entreprise, ajoutant qu'il

n'y a aucun moyen de mettre à niveau les services existants, de sorte que les entreprises devront en créer de nouveaux pour bénéficier des capacités accrues. Ces derniers bénéficieront d'une augmentation de 3 à 6 fois du stockage total par partition, d'une augmentation de 5 à 11 fois de la taille de l'index vectoriel par partition, et le calcul supplémentaire soutenant le service prend en charge plus de vecteurs à haute performance et jusqu'à 2 fois l'amélioration de l'indexation et du débit des requêtes.

Jusqu'à 500 Go de stockage et 164 Go pour les index vectoriels

« En moyenne, la mise à niveau réduira le coût par vecteur de 85 % et d'économiser jusqu'à 75 % des coûts totaux de stockage », a indiqué Pablo Castro, ingénieur chez Azure AI, dans un billet de blog. Selon lui, le niveau de base du service bénéficiera de 13 Go de stockage supplémentaire par partition suite à la mise à jour, contre seulement 2 Go par partition auparavant. Les niveaux S1, S2 et

S3 du service bénéficieront respectivement de 135 Go, 250 Go et 500 Go de stockage supplémentaire par partition. Enfin, les niveaux L1 et L2 ne subiront aucun changement, selon la société. Pour ce qui est de la taille de l'index vectoriel, les niveaux de base, S1, S2 et S3 bénéficieront respectivement de 4 Go, 32 Go, 88 Go et 164 Go de capacité de dimensionnement supplémentaire par partition. Là encore, les niveaux L1 et L2 ne subiront aucun changement. L'offre actualisée sera disponible dans la plupart des régions des États-Unis et du Royaume-Uni, ainsi que dans d'autres régions comme la Suisse occidentale, la Suède centrale, la Pologne centrale, la Norvège orientale, la Corée du Sud, la Corée centrale, le Japon oriental et occidental, l'Italie du Nord, l'Inde centrale, Jio India West, la France, l'Europe du Nord, le Canada central et oriental, le Brésil méridional, l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est.

Plus de fonctionnalités pour optimiser le stockage des vecteurs

Outre la mise à jour des tailles de stockage et d'index vectoriel, l'entreprise achève la mise en place de fonctionnalités supplémentaires actuellement en avant-première pour optimiser le stockage vectoriel. C'est le cas notamment de la quantification et des types numériques restreints pour les vecteurs, entre autres choses. « Microsoft utilise la quantification et le suréchantillonnage pour compresser et optimiser le stockage des données vectorielles », a expliqué Pablo Castro, ce qui réduit la taille de l'index vectoriel de 75 % et le stockage vectoriel sur disque de 25 %. En outre, les spécialistes a indiqué que les entreprises pouvaient utiliser des primitifs types de champs vectoriels, tels que int8, int16 ou float16, pour réduire la taille de l'index et le stockage vectoriel sur disque jusqu'à 75 %. Le service s'appuie aussi sur d'autres techniques d'optimisation comme la définition de la propriété stockée sur les champs vectoriels pour baisser les coûts de stockage.

[illegible]

Vœux

En cette joyeuse occasion de l'Aïd El Fitr, nous adressons à nos lecteurs les meilleurs vœux de bonheur, de paix et de prospérité. Aïd Mubarak à tous les Algériens.
L'équipe du quotidien "Les Enjeux Eco"

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 9 avril 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



DIPLOMATIE

Le nouvel Ambassadeur d'Algérie reçu par le Roi d'Espagne

Le nouvel ambassadeur de l'Algérie, Abdelfetah Daghmoum, peut entamer officiellement sa mission en Espagne. Abdelfetah Daghmoum a été reçu ce lundi par le Roi d'Espagne Felipe VI, au Palais Royal de Madrid, auquel il a présenté ses lettres de créances en tant qu'ambassadeur d'Algérie à Madrid. Sa nomination a été approuvée en novembre dernier par le Gouvernement espagnol. Un geste qualifié de signe de rapprochement pour résoudre la crise diplomatique ouverte en mars 2022, en raison du tournant pris par le gouvernement de Pedro Sanchez sur la position historique de l'Espagne à l'égard du Sahara occidental. Certes, ce n'est qu'aujourd'hui qu'Abdelfetah Daghmoum a pu présenter ses lettres de créances au Roi d'Espagne, mais il n'en demeure qu'il est installé en Espagne depuis décembre dernier. Pour l'heure, aucune information n'a filtré sur une éventuelle réunion entre le diplomate algérien et le chef de la diplomatie espagnole pour tenter de rétablir définitivement les relations bilatérales, notamment le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, conclu le 8 octobre 2002 mais suspendu par l'Algérie en juin 2022. D'autant que la visite de José Manuel Albane, prévue le 12 février dernier, a été reportée à la dernière minute.

PROTECTION DES BIENS DE L'ÉTAT

«La loi sera impitoyable envers les responsables défaillants»

La protection des biens nationaux constitue une priorité nationale en raison de son impact sur le citoyen, l'économie nationale et les acteurs économiques affirme le DG des Domaines. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de mettre en place une stratégie globale pour lutter contre l'accaparement et la spoliation des terres domaniales. La nouvelle loi adoptée en matière de protection des terres domaniales vise à renforcer l'arsenal juridique et à combler les lacunes qui existaient auparavant. Cette initiative s'accompagne d'un processus de numérisation des biens nationaux afin d'avoir une meilleure connaissance et un meilleur suivi de ces biens. Le directeur Général du Domaine National (DGDN), Abderrahmane Kheddi, a déclaré

lors de son intervention ce lundi sur les ondes de la chaîne I de la radio nationale que « le dernier né de l'arsenal juridique algérien en matière de protection et de préservation des terres domaniales renforce notre mission légale et s'inscrit dans le cadre du souci de la DGDN, des autres directions et de la justice de préserver et de protéger les biens de l'État ». Il a ajouté qu'en imputant la responsabilité aux responsables du secteur et à ses gestionnaires en cas de manquement, d'inaction ou de non-initiative, le nouveau texte vise à endiguer le fléau de la dilapidation des biens de l'État, quelle que soit leur forme. Kheddi a souligné que « la loi sera impitoyable envers les auteurs de ces actes et que les sanctions pénales seront appliquées ». Selon lui, « ce phénomène s'est développé ces dernières années à travers l'accaparement ou la

construction de certains logements ou même d'installations économiques sur des terres domaniales, parfois avec la complicité de certains responsables ». Le nouveau texte de loi vise, a-t-il affirmé, « à mettre fin à ces pratiques et à garantir la restitution des biens spoliés à l'État ». « En décembre dernier, suite à l'adoption de la loi, une note a été adressée à toutes nos directions pour lever toute ambiguïté et insister sur les conséquences de toute complicité ou inaction », a-t-il souligné. Kheddi a, par ailleurs, affirmé que « la responsabilité de l'inspection et de la constatation des infractions incombe à tous, et que la loi sera appliquée à quiconque porte atteinte aux biens de l'État ».

ABDELHAKIM BELABED

«Les programmes scolaires seront assouplis»

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé, ce lundi à Mostaganem, qu'il sera procédé, à partir de la prochaine rentrée scolaire, à la mise en œuvre de l'assouplissement des programmes et curricula, scolaires. Dans une déclaration à la presse, Abdelhakim Belabed a indiqué qu'en « application du programme du président de la République Abdelmadjid Tebboune, à partir de la prochaine rentrée scolaire, la mise en œuvre et l'application de l'allègement des programmes et des curricula débutera par

l'enseignement primaire, notamment le premier cycle qui comprend la première et de la deuxième année de l'enseignement primaire ». Le ministre a également précisé que certaines matières « seront abandonnées », mais en ce qui concerne les matières identitaires, notamment l'éducation islamique et la langue arabe, « elles seront maintenues dans toutes les étapes et tous les niveaux ». Une décision « sans compromis et qui ne fera l'objet d'aucun débat » insiste le ministre. Néanmoins, le premier responsable du sec-

teur de l'éducation a tenu à préciser que la réduction du nombre de matières ne signifie aucunement leur abandon total. « Il s'agit plutôt de les reporter à d'autres niveaux selon des mécanismes étudiés et approuvés par des experts et non par l'administration, notamment le Conseil national des programmes, l'Inspection générale et les experts, et ces programmes seront réduits à partir du primaire. Il s'agit d'une demande pédagogique et d'une demande des parents et de la société » a soutenu le ministre.

VOLS VERS LA FRANCE - ÉTÉ 2024

Air Algérie ouvre une nouvelle ligne saisonnière

La compagnie aérienne nationale multiplie ses efforts pour réussir la saison estivale et assurer le transport de la totalité de ses voyageurs pendant cette période. Selon un communiqué sur sa page Facebook, Air Algérie a récemment apporté de nombreux ajustements à son programme estival et a renoncé à de nombreux vols. Cependant, le nouveau pro-

gramme du pavillon national sera également renforcé par de nouvelles lignes aériennes, notamment à destination de la France, son marché principal. Vols saisonniers vers Lorraine : Air Algérie se renforce en France Pour la saison estivale, la compagnie aérienne nationale prévoit le renforcement de son réseau en France, grâce au lancement d'une nouvelle ligne aérienne, prévue pour l'été 2024, à destina-

tion de l'aéroport de Lorraine, à l'hexagone. Rappelons, Air Algérie a repris ses liaisons à destination de cet aéroport, en octobre 2022, après deux ans et demi d'absence, à cause de la crise pandémique du Covid-19. Depuis, le pavillon national assure la desserte de cet aéroport au départ d'Alger et de Constantine. Par ailleurs, pour la prochaine saison estivale, Air Algérie prévoit

de renforcer son réseau à destination de la France. C'est ce qui ressort d'un nouveau communiqué de l'aéroport de Lorraine, mis en ligne en ce lundi 8 avril 2024. En effet, le transporteur aérien national ajoute une nouvelle ligne au départ de l'aéroport Ahmed Benbella à Oran. À compter du 16 juin jusqu'au 14 septembre 2024, Air Algérie desservira la ligne Oran-Lorraine, à raison d'un vol, en aller-retour,

par semaine. En plus de cette nouvelle ligne saisonnière, le transporteur aérien assurera la desserte de cette destination, au départ de l'aéroport d'Alger, à raison de six vols par semaine. Quant aux liaisons de la compagnie au départ de Constantine, le programme estival d'Air Algérie affiche jusqu'à deux vols hebdomadaires à destination de l'aéroport de la Lorraine.

TAMANRASSET

La 37e édition de l'Assihar en mai

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme officiel de participation de l'Algérie aux foires et salons à l'étranger au titre de l'année 2021, le ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations, en coopération avec la wilaya de Tamanrasset, organise la 37e édition de la manifestation Internationale Assihar Tamanrasset 2024, qui aura lieu du 18

au 23 mai 2024 à Tamanrasset. Compte tenu du caractère économique important de cette manifestation pour l'Algérie ainsi que pour les pays africains voisins, du fait qu'elle vise à renforcer la position économique de l'Algérie, à contribuer à l'amélioration de l'accès du produit algérien au marché africain, et à ériger la wilaya de Tamanrasset en pôle commercial d'excellence,

l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) appelle, dans un communiqué, les opérateurs économiques souhaitant participer à cet événement à enregistrer leur présence sur la plateforme numérique de l'agence. En plus de cette manifestation, il y aura une exposition dédiée à la promotion de la production nationale orientée vers

l'exportation. Pour rappel, la précédente édition a vu la participation de plus de 100 organisations, représentant de nombreux domaines tels que les produits agricoles, les industries alimentaires, les industries plastiques, les matériaux de construction, les industries électriques, les cosmétiques et autres.